



Conservatoire  
de musique  
et d'art dramatique  
du Québec

Rapport annuel  
de gestion  
2024–2025



## Acronymes des conservatoires

CADM — Conservatoire d'art dramatique de Montréal  
CADQ — Conservatoire d'art dramatique de Québec  
CMG — Conservatoire de musique de Gatineau  
CMM — Conservatoire de musique de Montréal  
CMQ — Conservatoire de musique de Québec  
CMR — Conservatoire de musique de Rimouski  
CMS — Conservatoire de musique de Saguenay  
CMTR — Conservatoire de musique de Trois-Rivières  
CMVD — Conservatoire de musique de Val-d'Or

ISBN 978-2-555-02654-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-555-02655-1 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

Ce document est également disponible en version PDF dans le site Internet du Conservatoire :  
[conservatoire.gouv.qc.ca](http://conservatoire.gouv.qc.ca)

Sur la couverture, Liza Laroche, finissante en Jeu au Conservatoire d'art dramatique de Québec lors de la production *Détour de chant*, mise en scène par Karine Lévesque et Patrick Ouellet, présentée au Théâtre du Conservatoire en octobre 2024.

Photo : Vincent Champoux

# Table des matières

Lettre au ministre .....	3
Message de la présidente et du directeur général .....	4
Présentation du Conservatoire.....	6
Faits saillants de l'année .....	8
Ressources humaines.....	8
Suivi des cibles 2024-2025 du Plan stratégique .....	9
Enjeu 1 : Une expérience étudiante enrichissante et distinctive .....	9
Enjeu 2 : Une institution reconnue qui fait rayonner le Québec.....	14
Enjeu 3 : Une offre élargie et plus accessible.....	19
Enjeu 4 : Un milieu de travail mobilisant et performant .....	20
Un budget pour soutenir l'enseignement personnalisé .....	21
Lorraine Pintal, nommée au conseil d'administration du Conservatoire .....	21
L'encadrement pédagogique au cœur des priorités du Conservatoire .....	21
Près de 80 parcours d'études couronnés de succès.....	22
Équipe de gestion .....	24
Collège des directeurs .....	28
Effectif étudiant.....	32
Sanction des études .....	34
États financiers .....	40
Rapport de la direction.....	40
Rapport de l'auditeur indépendant.....	41
État des résultats et de l'excédent cumulé .....	43
État de la situation financière .....	44
État de la variation de la dette nette.....	45
État des flux de trésorerie.....	46
Notes complémentaires.....	47
Bourses de la Fondation .....	66
Annexes.....	69
Utilisation des ressources informationnelles .....	70
Gestion des effectifs.....	71
Développement durable .....	72
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.....	75
Code d'éthique des administrateurs.....	76
Gouvernance .....	80
Organigramme de gouvernance et d'encadrement.....	98
Accès aux documents et protection des renseignements personnels .....	100
Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'administration .....	101
Politique de financement des services publics.....	103

Jean Barrette a terminé son deuxième cycle universitaire en clarinette auprès de Stéphane Fontaine au Conservatoire de musique de Québec.  
Photo : Stéphane Bourgeois



Québec, le 28 novembre 2025

Monsieur Mathieu Lacombe  
Ministre de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, aux fins de son dépôt à l'Assemblée nationale du Québec.

Ce rapport a été produit conformément aux dispositions de la loi constitutive du Conservatoire et comporte les états financiers audités du Conservatoire pour l'exercice financier clos le 30 juin 2025.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

La présidente,



Monique Forget Leroux, C.C., O.Q., FCPA, FICD

# MESSAGE

## Message de la présidente et du directeur général



Photo : Alexi Hobbs



Photo : Stéphane Bourgeois

C'est avec enthousiasme que nous présentons le bilan d'une année fructueuse pour le Conservatoire, marquée par des réalisations d'envergure et une dynamique de croissance.

En 2024-2025, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a connu un remarquable élan. Grâce à l'engagement indéfectible de ses équipes et à la vitalité de ses établissements, notre institution a su faire rayonner sa mission avec force et conviction.

Le Conservatoire traverse actuellement une phase de développement significative. La hausse des demandes d'admission témoigne de l'intérêt croissant pour notre offre de formation, et l'appui du gouvernement nous permet d'accueillir un nombre accru d'élèves dans nos établissements. Plus que jamais, nous sommes pleinement engagés à faire rayonner notre institution et à offrir à notre communauté étudiante des expériences d'apprentissage riches, inspirantes et mémorables, qui marqueront les premiers pas de leur parcours artistique.

Ce dynamisme notable s'appuie sur la vision concertée du conseil d'administration, qui, fidèle à son rôle stratégique, a poursuivi ses travaux avec rigueur et enthousiasme. Fier des avancées majeures réalisées par le Conservatoire, le conseil a soutenu activement l'atteinte de ses objectifs. Il a également eu le privilège d'accueillir au printemps 2025 Mme Lorraine Pintal, figure emblématique du théâtre québécois, qui, à titre d'administratrice indépendante, enrichit déjà les réflexions et les travaux du conseil par son importante expertise.

Plusieurs projets porteurs ont connu un grand engouement auprès de nos élèves et un rayonnement important pour le Conservatoire, tels que le stage à Avignon pour la cohorte de deuxième année du Conservatoire d'art dramatique de Montréal ou encore la Semaine chantante aux Jardins de Métis, une expérience immersive et unique pour les élèves en chant à travers le réseau et qui sera reconduite pour un minimum de trois ans grâce à un partenariat conclu avec les Jardins de Métis. L'Orchestre symphonique des conservatoires du Québec, composé d'étudiantes et étudiants des sept conservatoires en musique du réseau, a pu se produire cette année à Gatineau, sous la direction passionnée de Maestro Rafael Payare.

Ces initiatives suscitent un enthousiasme palpable chez nos jeunes, nourrissent leur développement artistique et contribuent à positionner le Conservatoire comme une institution dynamique, audacieuse et résolument tournée vers l'avenir. Pour favoriser le financement nécessaire entre autres au soutien de ces projets d'envergure, le Conservatoire a lancé publiquement son Bureau de philanthropie à l'automne 2024. En misant sur la générosité de la communauté et l'engagement du milieu culturel, le Bureau de philanthropie du Conservatoire devient un acteur clé du développement et du rayonnement de notre institution.

D'autres projets structurants initiés par le Conservatoire ont également porté fruit cette année. La grande satisfaction exprimée par la communauté étudiante à l'égard du Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste témoigne de la pertinence de ce soutien adapté, qui contribue à préserver l'équilibre et la résilience des artistes en formation. Ce service tout récent, qui s'est rapidement rendu essentiel, participe activement à la création d'un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel.

Sur le terrain, les conservatoires ont démontré à nouveau leur présence active et engagée au sein de leur communauté. Leur dynamisme s'est notamment illustré par la mise en place de partenariats avec divers intervenants, dans le cadre de projets visant à mettre en valeur nos élèves et à enrichir leur parcours, ainsi qu'à promouvoir la musique et l'art dramatique auprès de la jeunesse québécoise, en collaboration étroite avec les centres de services scolaires.

Par ailleurs, le Conservatoire demeure attentif à sa présence et à son impact au Québec. Il porte une attention particulière à la perception qu'en ont le public et les membres de son personnel, afin de consolider sa notoriété et de maintenir un haut niveau de satisfaction et de mobilisation au sein de l'organisation.

Son rayonnement se déploie également sur la scène internationale. L'adhésion à l'Association Européenne des Conservatoires en 2023, la qualité de la formation offerte et la renommée de ses anciennes et anciens renforcent son positionnement à l'étranger, tout en favorisant un maillage actif avec de grandes institutions d'enseignement des arts de la scène.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à faire du Conservatoire un lieu d'excellence, d'innovation et d'engagement. Les succès de notre institution ne seraient possibles sans l'implication remarquable de son personnel et de son corps professoral, dont le dévouement et le professionnalisme sont au cœur de notre mission. Nous tenons également à souligner l'apport précieux du ministère de la Culture et des Communications, de nos partenaires et de nos donateurs, dont le soutien indéfectible permet de concrétiser nos ambitions et de faire rayonner notre mission. Ensemble, nous poursuivons cette mission avec passion et détermination.



**Monique Forget Leroux**, C.C., O.Q., FCPA, FICD  
Présidente du conseil d'administration



**Marc Hervieux**  
Directeur général

# Présentation du Conservatoire

Fondé en 1942 par l'initiative de Wilfrid Pelletier, sous le gouvernement d'Adélard Godbout, deux géants dans l'histoire culturelle et politique du Québec, le Conservatoire s'impose aujourd'hui comme un fleuron de l'éducation artistique au pays. Sa loi constitutive, la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, relève du ministre de la Culture et des Communications, qui est responsable de son application.

## Mission

Le Conservatoire, un chef de file dans la formation professionnelle des artistes de la scène

La *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* précise tous les éléments de sa mission qui s'énonce comme suit :

« Le Conservatoire a pour objets d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement. »

Dans la poursuite de ses objets, le Conservatoire, en tenant compte de la spécificité de chaque établissement d'enseignement :

- **transmet**, selon les plus hauts standards d'excellence, y compris dans les programmes d'enseignement supérieur, les connaissances et les savoir-faire requis pour assurer le rayonnement professionnel des élèves qu'il forme et leur permettre d'aspirer à des carrières artistiques réussies;
- **permet** un large accès à un enseignement de haut calibre pour tous les jeunes pourvus de talents remarquables, sans distinction fondée sur une base géographique ou sur leur milieu socioéconomique;
- **procure** des bénéfices aux communautés, entre autres, pour susciter et favoriser une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique et pour contribuer à la présence et à la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique, et ce, dans un esprit de partenariat et de collaboration;
- **évalue** les possibilités de partenariat et de collaboration sur les plans pédagogique, matériel ou artistique avec d'autres institutions d'enseignement et de production artistique;

- **reconnaît** l'importance d'une liberté académique dans l'enseignement pour promouvoir l'appropriation des connaissances par les élèves, leur permettre d'acquérir une technique et des principes esthétiques, ainsi que de développer une individualité artistique qui leur est propre;
- **demeure** attentif à l'innovation, aux nouveaux courants, aux développements technologiques et à l'évolution des marchés.

Structuré en réseau dynamique, le Conservatoire se déploie sur le territoire québécois et incarne le rêve d'accessibilité et de démocratisation porté par ses fondateurs. Le Conservatoire est formé d'un réseau de sept établissements d'enseignement de la musique situés à Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières et Val-d'Or, et de deux établissements d'enseignement de l'art dramatique, à Montréal et à Québec. Ces neuf conservatoires agissent comme catalyseurs de culture dans chaque région où ils sont implantés.

## Vision

En alliant excellence et accessibilité, offrir aux élèves une expérience et une formation uniques de calibre international, et ce, sans égard à leur situation sociale, financière, ethnique ou culturelle, afin de faire rayonner la culture du Québec.

## Valeurs

- Accessibilité/Inclusivité
- Excellence/Rigueur
- Passion/Appartenance
- Innovation/Tradition
- Respect/Collaboration

## Programmes

Seule école supérieure publique au Québec spécialisée en arts de la scène au niveau universitaire, le Conservatoire offre, en musique, un continuum de formation unique et de haute qualité sur plusieurs ordres d'enseignement, du primaire au niveau universitaire, favorisant ainsi la relation maître-élève et un accompagnement personnalisé axé sur la formation de futurs interprètes et de créatrices et créateurs professionnels.

En art dramatique, le Conservatoire est l'unique institution publique à assurer à la fois la formation des interprètes et des conceptrices et concepteurs. La seule, également, qui offre aux acteurs le développement de compétences autant pour le théâtre que pour le cinéma et la télévision.

## Clientèle

D'une année à l'autre, le Conservatoire forme autour de 900 élèves en musique et en art dramatique, en plus d'offrir un encadrement pédagogique en musique à environ 300 élèves externes. Grâce au soutien du gouvernement du Québec, le Conservatoire aspire à accroître son effectif étudiant à 1 000 élèves d'ici 2028.

## Financement

À la différence des autres établissements d'enseignement collégial et universitaire dont le financement est établi par le ministère de l'Enseignement supérieur en fonction de leur effectif étudiant, le financement du Conservatoire est déterminé à même les crédits du ministère de la Culture et des Communications, qui lui dédie une enveloppe budgétaire annuelle globale.

Prestigieuse institution de formation professionnelle en arts de la scène, le Conservatoire contribue activement au développement de la culture au Québec. Depuis sa création, le Conservatoire a formé plusieurs générations d'artistes qui, par leur talent, leur passion et leur parcours singulier, ont contribué à façonner la scène artistique québécoise.

Le rayonnement de l'institution à l'étranger témoigne de l'excellence et de la pertinence de la formation artistique qui y est offerte. La réputation des anciens et des anciennes du Conservatoire dépasse les frontières, plusieurs étant aujourd'hui reconnus mondialement comme des prodiges de leur discipline artistique, exerçant ainsi le rôle d'ambassadeur et d'ambassadrice de la culture québécoise.

## Déclaration attestant la fiabilité des données

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2025.



**Marc Hervieux**

Directeur général du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

# FAITS SAILLANTS

## Faits saillants de l'année

L'année 2024-2025 a mis en lumière la vitalité et le rayonnement du Conservatoire, notamment par les anniversaires de plusieurs établissements. Mobilisée autour de la réussite étudiante, l'institution a connu une croissance soutenue et mené d'importants projets structurants. Les faits saillants de l'année témoignent de la richesse des collaborations et de la qualité de l'encadrement pédagogique offert, qui font la force du réseau.

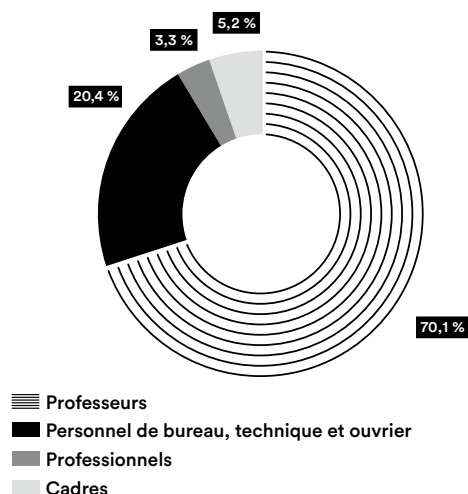
## RESSOURCES HUMAINES

L'exercice 2024-2025 a été ponctué de défis organisationnels en raison des consignes gouvernementales liées au gel de l'embauche et à la restriction des heures supplémentaires aux activités jugées essentielles. Défis qui ont su être relevés par l'ensemble du personnel, puisque les services et les projets en cours ont pu être livrés et accomplis avec brio, et ce, dans l'ensemble du réseau.

Soucieux du bien-être collectif, la Direction des ressources humaines et de la rémunération et le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste ont refait la promotion du programme d'aide aux employés en précisant les nombreux services offerts, notamment la nouvelle application TELUS Santé qui facilite l'accès à l'information et aux services.

Le 2 juin 2025 a eu lieu l'adoption d'une mise à jour importante de la Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail et d'apprentissage. Celle-ci est devenue la Politique sur le respect en milieu de travail et d'apprentissage qui vise, entre autres, à mettre l'accent sur les attentes du Conservatoire en cette matière et à introduire une définition rafraîchie de ce que nous considérons comme des comportements irrespectueux, tels que l'incivilité.

### Portrait des ressources humaines au CMADQ



## Nominations

### Catherine Richer, nommée à la direction du CADM

En novembre 2024, Mme Catherine Richer a été nommée directrice du Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Diplômée de l'École de théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe, elle compte plus de vingt ans d'expérience dans le milieu culturel et médiatique, notamment à titre de comédienne, d'animatrice culturelle et de journaliste. Reconnue pour son leadership positif et son sens critique aiguisé, elle s'est engagée à mettre le parcours de formation des élèves ainsi que leur bien-être et le développement de leur savoir-être au cœur des priorités de l'institution. Première femme à diriger le CADM, Mme Richer est entrée en fonction le 6 janvier 2025, succédant à Suzanne Lantagne, qui avait assuré la direction par intérim depuis septembre 2024.



Photo : François Couture

# SUIVI DES CIBLES 2024-2025 DU PLAN STRATÉGIQUE

## ENJEU 1

### Une expérience étudiante enrichissante et distinctive

#### Des projets étudiants novateurs

Le Conservatoire a lancé, à l'automne 2025, un appel de projets destiné à encourager l'initiative et la créativité de sa communauté étudiante. Cette initiative visait à soutenir des projets novateurs portés par des étudiantes et étudiants des niveaux collégial et universitaire, en lien avec la musique et l'art dramatique.

Trois projets ont été retenus, chacun donnant accès à une bourse de 2500 \$ : des ateliers d'écriture théâtrale pour jeunes marginalisés (CADQ), un concert consacré à des compositrices de la Belle Époque (CMM) et des ateliers interactifs de guitare pour la jeunesse gatinoise (CMG). Sélectionnés par des comités composés de membres du corps professoral du réseau, ces projets reflètent la vitalité, la rigueur et l'ouverture sur la communauté qui caractérisent la relève artistique du Conservatoire.



Samuel Lauzon-Schnittka, Amellie Gendron et Annabelle Chouinard du CMM



Marc-Etienne Leclerc du CMG



Marie Line Mwabi-Bouthillette du CADQ

# Faits saillants de l'année (suite)

## Soutenir la réussite et le bien-être de nos élèves

Depuis 2023, le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste accompagne la communauté grâce à des actions concrètes en santé physique, psychologique et sociale.

Les sondages d'appréciation menés en 2023-2024 et 2024-2025 confirment son impact : la satisfaction des élèves a largement dépassé les attentes.



Bureau de la **santé**  
et du **mieux-être**  
de l'artiste

# 92 %

**Taux de satisfaction** à l'égard des différentes activités offertes par le Bureau.



### Service de référence auprès de plusieurs professionnels de la santé dans 15 spécialités variées :

- Psychologues/Psychothérapeutes
- Consultants en performance mentale
- Techniciens en travail social
- Conseillers en orientation
- Spécialistes en réadaptation somatique : eutonnie, technique Alexander, Feldenkrais, yoga
- Physiothérapeutes
- Audiologistes
- Nutritionnistes
- Sexologues
- Ergothérapeutes
- Massothérapeutes
- Ostéopathes
- Orthophonistes
- Kinésiologues
- Médecine des arts

### Plusieurs activités proposées :

- 11 kiosques
- 2 ateliers en présence
- 10 webinaires
- 7 Journées santé mieux-être

## Des expériences professionnalisantes au cœur du parcours scolaire

### Concerts de l'Orchestre symphonique des conservatoires du Québec

L'Orchestre symphonique des conservatoires du Québec (OSCQ) réunit chaque année des étudiantes et étudiants de l'ensemble du réseau pour deux concerts d'envergure, sous la direction de deux chefs de renommée internationale.



Photo : Jean-François Gravel

### *Un concert inspirant sous la baguette de Clemens Schuldt à Québec*

Le 27 novembre 2024, l'OSCQ a rassemblé une cinquantaine d'étudiantes et étudiants de cinq conservatoires de musique du réseau pour un concert présenté à la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de Québec. Dirigés par Clemens Schuldt, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Québec, les jeunes musiciennes et musiciens ont interprété des œuvres de Claude Champagne, Jean Coulthard et Antonín Dvořák. Ce concert leur a permis de vivre une expérience scénique formatrice, et leurs interprétations ont su ravir le public.

### *Rafael Payare à la rencontre des conservatoires : un concert d'envergure à Gatineau*

Le 2 juin 2025, plus de 70 étudiantes et étudiants des sept conservatoires de musique du réseau se sont produits à la salle Odyssée de Gatineau sous la direction du maestro Rafael Payare, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal. Au programme, des œuvres de Nikolai Rimski-Korsakov, d'Arturo Márquez et de Florence Tremblay, diplômée du CMM. Le concert a été chaleureusement accueilli par un public nombreux, qui a salué la virtuosité et l'énergie communicative des jeunes musiciennes et musiciens. Réalisé dans le cadre d'une collaboration annuelle avec l'OSM, cet événement a offert à la relève du Conservatoire une expérience artistique enrichissante et un contact privilégié avec le milieu professionnel.



Photo : Krystal Villeneuve

Chorale déambulatoire lors de la 3<sup>e</sup> édition de la Semaine chantante qui a eu lieu du 20 au 27 juillet aux Jardins de Métis. L'événement réunissait les conservatoires de musique de Gatineau, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières et Val-d'Or.

Photo : Laurie Cardinal





### **Une troisième édition réussie pour la Semaine chantante**

Du 20 au 27 juillet 2025, la troisième édition de la Semaine chantante s'est tenue dans le cadre enchanteur des Jardins de Métis. Cette semaine de formation intensive a permis à une trentaine d'étudiantes et étudiants en chant des conservatoires de musique de Gatineau, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières et Val-d'Or de prendre part à des ateliers et à des prestations publiques. Encadrés par des artistes de renom, dont Marie-Josée Lord, Alice Pascual et Marc Hervieux, ils ont vécu une expérience artistique stimulante et un contact privilégié avec le public et le milieu professionnel.

### **Le CADM fait salle comble au Festival OFF Avignon**

Du 5 au 21 juillet 2025, dix étudiantes et étudiants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal ont présenté la pièce *Gestion de la ressource humaine* au Festival OFF Avignon. Mise en scène par Frédéric Blanchette, cette comédie de François Létourneau a connu un grand succès, avec plusieurs représentations à guichets fermés et un accueil élogieux de la critique. Cette expérience internationale a offert aux futurs comédiens et comédiennes une immersion formatrice au cœur du plus grand festival de théâtre francophone au monde.

### **Un nouveau Bureau de philanthropie pour le Conservatoire**

En octobre 2024, le Conservatoire a lancé son Bureau de philanthropie, une nouvelle structure destinée à soutenir la communauté étudiante en recueillant des dons et d'autres formes de soutien financier. Le Bureau contribue au financement de projets étudiants, de stages à l'étranger et à la remise de bourses favorisant la réussite et l'épanouissement des étudiantes et étudiants. Cette initiative témoigne de la volonté du Conservatoire d'offrir un milieu d'apprentissage toujours plus riche et stimulant.



## **Bureau de philanthropie du Conservatoire**

## Faits saillants de l'année (suite)

### ENJEU 2

#### Une institution reconnue qui fait rayonner le Québec

##### Taux de notoriété du Conservatoire auprès du grand public

Un Québécois sur deux a **déjà entendu parler du Conservatoire** de musique et d'art dramatique du Québec.

50 % OUI

33 % NON

16 %  
Je ne suis pas sûr(e)

# 82 %

des répondants qui connaissent le Conservatoire ont **une opinion positive** de l'institution.

##### Le Conservatoire souligne quatre anniversaires importants

L'année 2024-2025 a été marquée par des anniversaires significatifs pour quatre établissements du réseau, qui ont célébré avec fierté leur histoire et leur apport à la vie culturelle québécoise. Des moments festifs ont rassemblé la communauté autour d'événements mettant en lumière à la fois le parcours exceptionnel du réseau du Conservatoire et son dynamisme actuel.

##### Un 80<sup>e</sup> anniversaire grandiose pour le CMQ

À l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire, le Conservatoire de musique de Québec a présenté un concert exceptionnel le 17 mars 2025 au Grand Théâtre de Québec : *Les incontournables Carmina Burana!* L'événement a mis à l'honneur la célèbre composition de Carl Orff, une œuvre phare du répertoire symphonique et choral du XX<sup>e</sup> siècle. Sous la direction du chef invité Airat Ichmouratov, l'Orchestre symphonique du CMQ était accompagné de plus de 150 choristes et de plusieurs comédiennes et comédiens du Conservatoire d'art dramatique de Québec. Trois solistes de renom – la soprano Rose Lebeau Sabourin, le ténor Mishael Eusebio et le baryton Hugo Laporte – se sont joints à l'ensemble pour offrir une performance mémorable devant une salle comble et un public conquis.





### Un concert retrouvailles d'envergure pour le 60<sup>e</sup> anniversaire du CMTR

Le 29 mars 2025, le Conservatoire de musique de Trois-Rivières a souligné son 60<sup>e</sup> anniversaire par un grand concert retrouvailles intitulé *Il était une fois... l'Amour*, présenté par l'Orchestre symphonique du CMTR avec la participation d'anciennes et anciens élèves de l'établissement, de l'Ensemble à cordes du niveau préparatoire et du Chœur du Roy. Sous la direction de Sébastien Lépine, cette prestation d'envergure a remporté un franc succès et a marqué de belle façon les festivités entourant cet anniversaire important.



### En direct de l'univers de Marc Hervieux pour les 60 ans du CMVD

Pour clore les activités du 60<sup>e</sup> anniversaire du Conservatoire de musique de Val-d'Or, les élèves du programme arts-études ont présenté un spectacle inspiré de l'émission *En direct de l'univers*, en hommage au directeur général du Conservatoire, M. Marc Hervieux. Ce concert festif et rassembleur a mis en lumière la créativité, le talent et l'engagement des jeunes musiciens du CMVD. Présenté à guichet fermé, l'événement a conquis le public par son authenticité et son énergie. M. Hervieux en a profité pour aller à la rencontre du public, tandis que l'association étudiante prolongeait la fête avec un chaleureux *Vinyle* et *café* au foyer du Conservatoire.



Marc Hervieux, directeur général du CMADQ, Isabelle Brais, conjointe du premier ministre du Québec, Monique Forget Leroux, présidente du CA du CMADQ et Catherine Richer, directrice du CADM.

### Une soirée reconnaissance festive pour le 70<sup>e</sup> anniversaire du CADM

Le 8 mai 2025, le Conservatoire d'art dramatique de Montréal a souligné son 70<sup>e</sup> anniversaire lors d'une grande soirée festive animée par sa directrice, Catherine Richer. Près de 250 personnes étaient réunies pour célébrer sept décennies de formation en art dramatique et l'apport remarquable du CADM à la vie culturelle québécoise. Cette soirée a été l'occasion de rendre hommage à quatre comédiennes issues des premières cohortes de l'établissement – Clémence Desrochers, Nathalie Naubert, Louise Turcot et Michèle Deslauriers – dont le talent et la carrière ont marqué l'histoire de la scène, du cinéma et de la télévision du Québec.

# Faits saillants de l'année (suite)

## Événements du Conservatoire : le public toujours au rendez-vous

Chaque année, des centaines de représentations et d'événements permettent de découvrir le talent et l'engagement des étudiantes et étudiants du Conservatoire. En 2024-2025, le public a encore une fois été au rendez-vous, confirmant la place essentielle qu'occupe le Conservatoire dans la vie culturelle du Québec. La fréquentation s'est maintenue à un niveau élevé, grâce à la programmation variée et à la qualité des prestations offertes dans l'ensemble du réseau. Ces activités, concerts et spectacles témoignent du dynamisme des établissements et de la vitalité de la relève artistique formée au Conservatoire.

Conservatoires	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	CADM	CADQ
Activités pédagogiques	85	306	182	85	78	55	50	37	38
Assistance	7 305	12 870	10 020	6 290	5 430	6 110	2 820	4 400	2 150

Plus de  
**900**  
événements

Plus de  
**57 000**  
spectateurs et spectatrices



Élèves de la classe de chant de Renée Lapointe lors du récital de classe le 3 décembre 2024 au CMG. Philippe Prud'homme (pianiste acc.), Renée Lapointe, Myriam Dupuis, Alek Bond, Aude Nguyen-Caldwell, Océanne Demers, Élizabeth Boisvert, Florence Aubin, Juliette Aubin.

Photo : DenisThibault



L'Orchestre symphonique du CMM en concert à la Maison symphonique de la Place des Arts à Montréal le 5 octobre 2024, sous la direction de la cheffe invitée Tania Miller.

Photo : Jean-Sébastien Jacques



L'atelier lyrique accompagné de l'Orchestre symphonique du CMQ ont interprété le célèbre *Cosi fan tutte* de Mozart le 8 février 2025. Une magnifique production présentée pour la toute première fois au théâtre Le Diamant à Québec.

Photo : Jessica Latouche



CMR

Performance de la danseuse et chorégraphe Marie-Nathalie Lacoursière lors de la 3<sup>e</sup> édition des Fêtes baroques qui ont eu lieu du 28 au 30 mars 2025 au Conservatoire de musique de Rimouski.

Photo : Jean-Pierre Rousseau



CMS

Répétition pour le concert inaugural du Steinway *Un piano, huit mains!* qui a eu lieu le 24 octobre 2024 dans la salle de concert du CMS.

Sur la photo : Éthan Bernier, Loïc Féréol, Yohan Jager et Victor Tremblay.

Photo : Brigitte Achard



CMTR

Concert de l'Orchestre symphonique du CMTR en collaboration avec des élèves du CADM (Jeu) et du CADQ (Scénographie) au Centre des arts populaires de Nicolet le 26 janvier 2025.

Photo : José Bastarache



CMVD

Concert chorale et ensembles présenté à la salle Eldorado Gold Québec du Conservatoire de musique de Val-d'Or le 4 mai 2025.

Photo : Joanie Martel



CADM

La comédienne Maude Gauthier, finissante du CADM, dans la production *Les Rapiécés*, mise en scène par Gabrielle Lessard, à partir des textes de David Paquet. Présentée au Théâtre Rouge du CADM en avril 2025.

Photo : Pascal Piché



CADQ

La production *Détour de chant*, mise en scène par Karine Lévesque et Patrick Ouellet, a été présentée du 15 au 20 octobre 2024 au Théâtre du Conservatoire. Sur la photo : Élie Giasson-Fragasso et Laurianne Ménard.

Photo : Vincent Champoux

## Faits saillants de l'année (suite)



### Un partenariat entre Radio-Classique et le CMQ fait briller la relève

En septembre 2024, le Conservatoire de musique de Québec et Radio-Classique ont annoncé un premier partenariat qui a donné naissance à *L'heure de la relève*, une émission hebdomadaire diffusée tous les dimanches à 10 h. Chaque segment de 15 minutes présente l'interprétation d'une œuvre du répertoire classique par une étudiante ou un étudiant du CMQ. Au fil de la saison, différents ensembles de l'établissement ainsi que des élèves du réseau se sont aussi fait entendre. S'inscrivant dans une volonté de rapprocher l'univers étudiant de celui de l'auditoire, cette collaboration offre une expérience d'enregistrement formatrice et accroît le rayonnement de la relève musicale auprès d'un large public.

### Le Conservatoire rayonne à l'international

Toujours soucieux d'offrir de nouvelles occasions de rayonnement et de perfectionnement à sa communauté étudiante, le Conservatoire a poursuivi le développement de partenariats structurants à l'international. En 2024-2025, ces collaborations se sont concrétisées par la signature d'ententes en musique et en art dramatique avec trois organismes européens de renom.

- Archipel Théâtre dans le cadre du Festival Off Avignon
- École normale de musique de Paris
- Conservatoire Royal de Bruxelles



## ENJEU 3

### Une offre élargie et plus accessible

#### Augmentation des demandes d'admission pour l'année scolaire 2025-2026

Près de

# 1000

demandes d'admission reçues pour l'année scolaire 2025-2026

L'intérêt des jeunes est manifeste : entre 2022 et 2025, les demandes d'admission ont augmenté de

↑ **48 %** en musique

↑ **25 %** en art dramatique

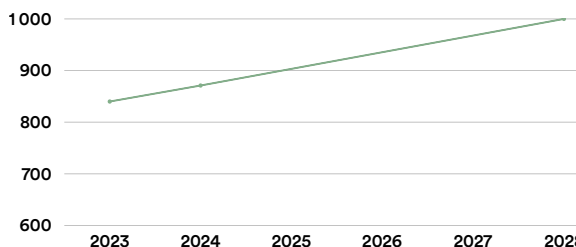
#### Augmentation de l'effectif étudiant en musique à travers le réseau

Année scolaire 2024-2025

# 871

 élèves

# 31

 places de plus que l'année précédente

Les années 2026, 2027 et 2028 sont une projection en vue d'atteindre 1000 élèves comme effectif étudiant en 2028.

#### Allié incontournable du réseau scolaire

Cinq conservatoires offrent des cours de musique intégrés aux parcours scolaires (Arts-études ou Concentration musique) permettant aux jeunes de concilier développement artistique et académique.



Le Conservatoire agit aussi comme partenaire des écoles pour soutenir l'apprentissage musical dès le primaire et le secondaire par des activités parascolaires et la création d'ensembles musicaux.

- Rimouski : nouveau programme Concentration musique-orchestre pour élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Plus de 70 élèves inscrits.
- Saguenay : cours d'initiation musicale en école depuis plus de 10 ans.
- Val-d'Or : près de 1000 élèves ont accès à des cours d'initiation à la musique.

Le Conservatoire prévoit désormais des activités d'initiation à l'art dramatique, notamment par un partenariat avec le Centre de services scolaires de Montréal, afin d'élargir l'accès à l'exploration artistique et de cultiver la relève du public de demain.

## Faits saillants de l'année (suite)

### ENJEU 4

#### Un milieu de travail mobilisant et performant

##### Sondage de satisfaction auprès du personnel

En mai 2025, le Conservatoire a sondé l'ensemble de son personnel afin d'évaluer le niveau de mobilisation au sein du réseau. L'exercice a révélé un taux de satisfaction moyen de 89 % et a permis de recueillir de précieuses informations qui guideront les gestes posés pour améliorer la qualité du milieu de travail et renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la communauté du Conservatoire.

# 89 %

**Taux de satisfaction moyen** des employés du Conservatoire selon un sondage réalisé en mai 2025.

(Taux de participation de 41 %)

# 100 %

du personnel affirme être **tout à fait d'accord ou en accord avec les valeurs** mises de l'avant par le Conservatoire.

Accessibilité/Inclusivité  
Excellence/Rigueur  
Passion/Appartenance  
Innovation/Tradition  
Respect/Collaboration

##### Poursuite de la formation sur la communication bienveillante

À la suite du succès du module 1 de la formation *La communication intra et interpersonnelle et mieux-être*, l'ensemble du personnel du Conservatoire a été invité à participer au module 2, offert dans la continuité de cette démarche. Toujours dans le but de promouvoir le respect, l'inclusion et le bien-être au travail, la formation a été offerte en présence à cinq reprises dans cinq établissements du réseau, ainsi que deux fois en mode virtuel.

Animée par le formateur et médiateur expert Robert Bouchard, cette deuxième formation a une fois de plus permis d'outiller les participantes et participants grâce à des approches concrètes et efficaces en matière de maîtrise de soi, de responsabilisation et de qualité du lien à l'autre, sous l'éclairage de la communication bienveillante.

À nouveau, cette initiative a suscité un haut niveau d'appréciation, se traduisant par un **taux de satisfaction de**

# 99 %

## Un budget pour soutenir l'enseignement personnalisé

Dans le budget provincial déposé en mars 2025, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec s'est vu accorder une somme importante afin de pérenniser la bonification du temps d'accompagnement offert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Instaurée à l'automne 2022, cette mesure permet de maintenir 1 h 30 de cours d'instrument par semaine au niveau universitaire, faisant du Conservatoire la seule institution au Québec à offrir un accompagnement aussi soutenu. En renforçant l'encadrement en instrument ou en voix, elle enrichit la formation et consolide la préparation à la carrière professionnelle. Ce soutien gouvernemental vient confirmer la valeur unique de l'accompagnement personnalisé offert au Conservatoire.



Photo : Émilie Tremblay



Photo : Jean-François Gratton

## Lorraine Pintal, nommée au conseil d'administration du Conservatoire

En avril 2025, Mme Lorraine Pintal a été nommée au conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, elle a mené une brillante carrière comme comédienne, metteuse en scène, autrice, réalisatrice et animatrice. De 1992 à 2024, elle a assuré la direction générale et artistique du Théâtre du Nouveau Monde, où elle a signé près de 150 mises en scène. Reconnue pour son apport exceptionnel aux arts de la scène, elle est membre de l'Ordre du Canada et officière de l'Ordre national du Québec. Elle est également membre du Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire depuis 2022. Mme Pintal a succédé à M. Xavier Roy, dont le mandat au conseil d'administration s'est terminé en décembre 2024.



Mathieu Boucher

Photo : Philippe Bernier

François Pilon

Photo : Alexandre Lirette

## L'encadrement pédagogique au cœur des priorités du Conservatoire

Souhaitant offrir à sa communauté étudiante un accompagnement encore plus soutenu, le Conservatoire a élargi son offre d'encadrement pédagogique par la création d'un nouveau poste de responsable pédagogique au Conservatoire de musique de Québec. Cette bonification du soutien à la formation s'inscrit dans la volonté de l'institution d'appuyer la réussite de ses élèves et de leur offrir les meilleures conditions pour leur développement artistique et professionnel.

Ce nouveau poste est occupé par Mathieu Boucher depuis août 2024. Au Conservatoire de musique de Montréal, cette fonction qui était déjà existante est occupée par François Pilon. Ces deux responsables pédagogiques contribuent activement à la qualité de l'accompagnement offert aux élèves dans leur établissement respectif.

## Faits saillants de l'année (suite)

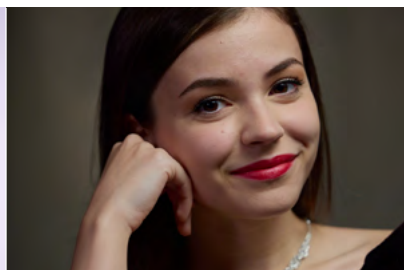
Dix étudiantes et étudiants ont reçu une distinction du jury lors des récitals de fin de cycle universitaire qui se sont déroulés au Conservatoire de musique de Montréal du 11 avril au 4 mai 2025. Ces distinctions sont décernées aux finissantes et finissants de deuxième cycle universitaire qui ont offert une prestation de qualité supérieure lors de leur récital d'examen.



William Boisvert (alto)



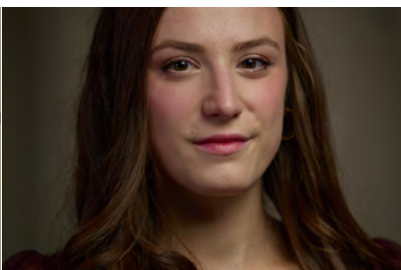
Kevin Chen (piano)



Natacha Demers (chant)



Béatrice Dénoyée-Parent (violin)



Natasha Henry (chant)



Gabriel Lapointe-Guay (flûte)



Hélène Meunier (clarinette)



Ryan Shao (violin)



Wesley Shen (ondes Martenot)

### Près de 80 parcours d'études couronnés de succès

Au terme de l'année scolaire 2024-2025, 78 étudiantes et étudiants du Conservatoire ont terminé leur premier ou leur deuxième cycle universitaire. Parmi eux, 20 comédiennes et comédiens, 4 scénographes et 2 metteuses en scène ont terminé leurs études en art dramatique, alors que 43 instrumentistes, 4 chanteuses et chanteurs et 5 compositeurs ont achevé leur formation en musique.

Ces réussites témoignent du talent et de la persévérance de la relève artistique, ainsi que de l'accompagnement exceptionnel offert par le corps professoral du Conservatoire, qui compte quelque 250 enseignantes et enseignants à travers son réseau.



Marc-André Sourdif (violin)



# GESTION GESTION GESTION

## Équipe de gestion

En plus des directrices et directeurs des neuf établissements d'enseignement, le directeur général du Conservatoire peut compter sur une équipe de gestionnaires chevronnés, œuvrant dans des domaines d'activités variés.

Plusieurs de ces gestionnaires font partie du comité de gestion du Conservatoire, dirigé par son directeur général. Au 30 juin 2025, ce comité regroupait les six personnes suivantes : le directeur général, le directeur des études, la secrétaire générale, la direction des ressources humaines et de la rémunération, le directeur des ressources financières et matérielles, le directeur des technologies de l'information, et la directrice des communications.

Le comité de gestion se réunit hebdomadairement pour assurer la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Conservatoire, ainsi que le suivi des dossiers institutionnels dans une dynamique de partage et d'échanges favorisant une prise de décision éclairée.

Photo : Stéphanie Bourgeois



### Marc Hervieux, directeur général

Originaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, c'est au Conservatoire de musique de Montréal que Marc Hervieux découvre sa voix de ténor qui impressionne les enseignants. Il obtient son diplôme en 1997, à l'âge de 27 ans. Il est également diplômé de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal ainsi que de l'Advance Role Preparation Studio du Florida Grand Opera, à Miami. Il a été formé par des professeurs de chant aussi prestigieux que Sylvia Saurette, Diana Soviero, Ermanno Mauro, César Ulloa et Gerald Martin Moore.

Il participe par la suite à une tournée de Jeunesses Musicales Canada, dans le cadre de l'opéra *L'Elisir d'amore*, opéra buffa de Gaetano Donizetti (1797-1848), dans plusieurs villes du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Sur la scène nationale, il a chanté pour l'opéra de Montréal, Québec, Edmonton, Calgary, Vancouver, Victoria, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, et s'est produit en concert d'un océan à l'autre avec les grands orchestres symphoniques du pays.

Au cours de sa carrière, Marc s'est fait entendre sur la scène internationale en répondant présent à de nombreuses invitations prestigieuses qui l'ont mené de Saint-Petersbourg à Paris, en passant par Séoul, Metz, St-Paul/Minneapolis, Malaga, Taïwan et plusieurs autres.

Marc Hervieux a également joint sa voix à celles de nombreux artistes d'ici, dont Gilles Vigneault, Ginette Reno, Paul Daraïche, Éric Lapointe ainsi que l'artiste français Gérard Lenormand.

En décembre 2019, il reprenait pour la troisième année consécutive son rôle dans *Décembre*, la comédie musicale du temps des fêtes signée QUÉBECISSIME. En janvier 2020, il montait sur la scène du TNM afin de donner vie au poète Nelligan dans la nouvelle production de l'opéra du même nom.

Après avoir animé le magazine quotidien *Cap sur l'été* deux années consécutives, il transposa sa bonne humeur et son savoir musical dans l'émission de variétés *Virtuose*, animée par Gregory Charles et présentée à Radio-Canada.

Au microphone de la station radiophonique Radio-Classique pendant quatre ans, on peut maintenant l'entendre sur les ondes de Radio-Canada à ICI Première, ICI Musique et ICI Musique Classique avec son émission *La Dolce Vita*, et antérieurement *Les Brunchs musicaux*. À l'automne 2024, il a succédé à Claude Saucier à la barre de la populaire émission *C'est si bon*.

Marc Hervieux est aussi lauréat de plusieurs prix et bourses, dont le prix Diana-Soviero de l'Opéra de Montréal, la bourse de la Fondation Charles-Émile-Gadbois, la bourse Gautier-Létourneau, ainsi que celle de la Fondation Jacqueline-Desmarais, qu'il a obtenue pour trois années consécutives. Il a enregistré plus de 10 albums, dont 3 disques d'or et a reçu 3 Félix.

Depuis août 2022, Marc Hervieux occupe fièrement le poste de directeur général du Conservatoire.

Photo : Stéphanie Bourgeois



### **Jean-François Latour, directeur des études**

Avant d'occuper le poste de directeur des études au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Jean-François Latour a été directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Il a également été professeur de piano, de musique de chambre et de pédagogie instrumentale ainsi que responsable du programme en interprétation classique à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke.

Parallèlement à son enseignement, il a présenté des concerts dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord. Invité comme soliste par plusieurs orchestres, il a également donné des concerts en Chine, au Japon et en Afrique du Sud. On a pu l'entendre sur les ondes de la Radio Suisse-Romande, la Radio Audizioni Italiane, la Radio-Télévision Belge de la langue française, la Chicago Classical Radio, la Vermont Public Radio et la Société Radio-Canada.

Il a complété les programmes Artist Diploma (2002) et Graduate Performance Diploma (2000) au Peabody Conservatory of Music de Baltimore et a obtenu un Artist Diploma du Royal Conservatory of Music de Toronto (2001). Il détient de plus un baccalauréat (1996), une maîtrise (1998) et un doctorat (2012) de l'Université de Montréal.

Photo : Stéphanie Bourgeois



### **Michèle Bernier, secrétaire générale**

Membre du Barreau du Québec depuis 1991, M<sup>e</sup> Bernier a commencé sa carrière en pratique privée avant de se tourner vers l'administration publique. Elle a relevé de nombreux défis au Musée national des beaux-arts du Québec, où elle a travaillé de 2000 à 2019. Elle y a d'abord exercé dans le domaine de la gestion des ressources humaines et des relations de travail, puis elle y a occupé les fonctions de conseillère juridique et de secrétaire du conseil d'administration du Musée et de sa Fondation.

Depuis juillet 2019, M<sup>e</sup> Bernier occupe le poste de secrétaire générale du Conservatoire. Dans ce rôle, elle agit comme secrétaire du conseil d'administration et de ses comités, tout en agissant comme conseillère juridique pour l'institution. Elle veille à la conformité des pratiques de gouvernance et garantit le respect du cadre légal et administratif applicable aux diverses activités du Conservatoire. Ses responsabilités couvrent un vaste éventail de champs d'action, qui l'amènent à agir comme répondante pour le Conservatoire sur diverses questions telles l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels, l'éthique et l'intégrité, le développement durable ainsi que l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Photo : Stéphanie Bourgeois



### **Jessie Guevremont, directrice des ressources humaines et de la rémunération**

Forte de ses études au baccalauréat en administration des affaires, membres de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) et accréditée professionnelle en conformité de la paie, Jessie Guevremont a su diversifier ses compétences en gestion des ressources humaines au fil de ses diverses expériences professionnelles. Son expertise porte plus particulièrement sur la gestion des relations de travail, de la rémunération et des avantages sociaux et sur la gestion administrative. Elle maîtrise bien le contexte des organismes publics et parapublics et les particularités de leur encadrement.

Jessie Guevremont œuvre au Conservatoire depuis mars 2016. Elle a d'abord occupé le poste de responsable des ressources humaines et de la rémunération pour ensuite accéder à la fonction de directrice de ce service, en juin 2020. Mme Guevremont a à cœur d'assurer une coordination harmonieuse de sa direction et d'instaurer des relations de confiance avec les divers intervenants et employés avec lesquels elle interagit.

# Équipe de gestion (suite)

Photo : Stéphane Bourgeois



## **Yves Lorange**, directeur des ressources financières, matérielles et technologiques

Yves Lorange est détenteur d'une formation universitaire en administration des affaires, dont un MBA, et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA).

Yves Lorange possède, entre autres, une solide expertise en gestion, en finances et comptabilité, en planification, en gouvernance et gestion des risques, acquise dans différents domaines d'activité, dont le milieu de l'enseignement. Au fil de sa carrière, il a su mettre de l'avant sa grande capacité d'adaptation et d'intégration en assurant un rôle de gestion et d'expert-conseil pour diverses entreprises. Il est réputé pour son leadership et son efficacité orientée vers l'atteinte de résultats concrets et la prise de décision.

Il met maintenant à profit sa grande expertise auprès du Conservatoire comme directeur des ressources financières et matérielles depuis mars 2022.

Photo : Stéphane Bourgeois



## **Rodolphe Contant**, directeur des technologies de l'information

Rodolphe Contant cumule plus de vingt années d'expérience dans le domaine de l'informatique, et plus précisément dans le milieu de l'éducation. Pendant 17 ans, il a œuvré au sein du Collège Durocher Saint-Lambert où, durant les trois dernières années, il était responsable des services informatiques. Dans cette institution d'enseignement, il a eu à composer avec des enjeux très similaires à ceux du Conservatoire. Il maîtrise très bien le contexte de travail particulier ainsi que le cadre administratif et de gestion d'un organisme du milieu de l'éducation.

Diplômé du Cégep du Vieux Montréal en techniques de l'informatique, M. Contant a poursuivi une formation universitaire en sciences de la gestion avec l'obtention de trois certificats : un certificat en informatique et un certificat en gestion informatisée et affaires électroniques de l'UQAM, ainsi qu'un certificat en administration de la TÉLUQ. Soucieux de la vitesse à laquelle évoluent les technologies de l'information, M. Contant poursuit sa formation à la TÉLUQ en gouvernance des technologies de l'information.

Photo : Stéphane Bourgeois



## **Isabelle Bérubé**, directrice des communications

Titulaire d'un baccalauréat en communication publique de l'Université Laval, Isabelle Bérubé cumule plus de 20 années d'expérience en communication. Elle a travaillé pendant plusieurs années en événementiel, notamment pour le Festival d'été de Québec et sa compagnie sœur 3 E, ainsi que pour ComediHa!, où elle a mené de front plusieurs campagnes de communication. Elle a acquis au fil des ans une solide expérience en marketing culturel, en organisation d'événements, en publicité, en gestion de projets et en développement de stratégies numériques. En outre, elle a procédé à la mise sur pied de campagnes publicitaires importantes et a orchestré la refonte de sites web majeurs.

Isabelle Bérubé est entrée en fonction au Conservatoire à l'automne 2019 à titre de coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique. En tant que gestionnaire, son mandat visait à soutenir les actions de communication des différents intervenants du siège social et du réseau, et à renforcer le virage numérique au sein de l'organisation.

En juin 2024, le Service des communications et de la stratégie numérique est devenu la Direction des communications. À la tête de cette nouvelle direction, Mme Bérubé a notamment pour mandat de poursuivre activement les nombreuses initiatives de visibilité, de rayonnement et de relations publiques de l'institution, tout en assurant un mode de fonctionnement cohérent et efficace en matière de communications à travers le réseau du Conservatoire.



### **Julie Carmen Lefebvre**, bibliothécaire coordonnatrice

Détentrice d'une maîtrise en science de l'information de l'Université McGill depuis 2018, Julie Carmen Lefebvre travaille en milieu universitaire depuis tout près de dix ans. Elle est également titulaire d'une maîtrise en musique, profil interprétation de l'Université de Montréal.

Durant son parcours professionnel, Mme Lefebvre a assuré différentes fonctions au sein de l'École de musique Schulich de l'Université McGill, dont le traitement documentaire ainsi que le service de référence auprès du corps professoral et des étudiantes et étudiants. Elle a également participé à la création et au renouvellement de guides thématiques spécifiquement dédiés à la diversité en milieu musical. Bien impliquée dans le milieu documentaire, elle a cultivé de précieuses collaborations avec différents éditeurs et éditrices.

En tant que musicienne professionnelle, elle a occupé le poste de musicothécaire au sein de plusieurs organismes culturels d'importance du Québec.



### **Marie-Josée Leblanc**, administratrice du CMM et CADM

Administratrice du Conservatoire de musique et du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, Marie-Josée Leblanc est une gestionnaire possédant plus de 25 ans d'expérience tant dans le secteur public que privé. Détenant une maîtrise en administration publique – volet pour gestionnaires de l'École d'administration publique de Montréal, elle a conçu et mis en place de nombreux plans d'affaires performants afin de maximiser les opérations tout en assurant la satisfaction de la clientèle. Elle a développé, au fil du temps, de grandes habiletés à planifier, à diriger et à contrôler les ressources tout en assurant un développement des organisations et des individus de façon créative et stimulante.

Elle assure l'encadrement de toute l'équipe du personnel de Montréal, soit le personnel de bureau, les techniciens ainsi que les professionnels. Elle a notamment été recrutée pour assurer la mise en place d'une équipe de gestion combinée pour les deux conservatoires et afin de développer un plan d'action permettant d'assurer les revenus autonomes du CMADQ par les locations.



### **Amélie Soulard**, coordonnatrice du Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste

Amélie Soulard détient un baccalauréat en psychologie (2001) et une maîtrise en psychologie du sport, pédagogie et intervention de l'Université d'Ottawa (2003), ainsi qu'un doctorat en psychologie organisationnelle de l'Université de Sherbrooke (2016). Professeure associée à la Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke de 2020 à 2024, elle a aussi enseigné le cours *Psychologie de la performance scénique* au Conservatoire de musique de Montréal de 2017 à 2023.

Spécialisée en psychologie de la performance humaine sous diverses formes et dans différents contextes, elle accompagne depuis 2010 des athlètes de différents niveaux. Psychologue et consultante principale en performance mentale à l'Institut national du sport du Québec pendant près de 10 ans, elle a soutenu de nombreux athlètes olympiques et paralympiques dans la poursuite de leurs objectifs les plus ambitieux. Elle se consacre aujourd'hui à l'accompagnement d'artistes de la scène et, depuis octobre 2023, coordonne le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste, au sein du Conservatoire.

# DIRECTION DIRECTION DIRECTION

## Collège des directeurs

Le Collège des directeurs réunit les directeurs et directrices de chacun des neuf établissements d'enseignement du Conservatoire ainsi que le directeur général et le directeur des études. Cette instance se rencontre sur une base hebdomadaire afin de favoriser l'échange d'information, le partage de bonnes pratiques et permet au groupe de travailler en toute collégialité pour un développement intégré du Conservatoire, partout au Québec.

Les autres gestionnaires du Conservatoire sont invités périodiquement à se joindre à un Collège des directeurs élargi pour présenter et traiter de diverses questions touchant les opérations et la gouvernance du Conservatoire.

Photo : François Couture



### Catherine Richer, directrice du Conservatoire d'art dramatique de Montréal (CADM)

Catherine Richer est diplômée de l'École de théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe, promotion 2001, ainsi que du Conservatoire d'art dramatique de Montréal où elle a obtenu un diplôme d'études professionnelles en art en 2008. De 1998 à 2007, elle a travaillé comme comédienne à la télévision, au cinéma et au théâtre. Par la suite, sa carrière l'a amenée à œuvrer activement comme chroniqueuse, animatrice et journaliste dans le milieu médiatique et culturel de Montréal. De 2017 à 2024, elle a occupé le poste d'animatrice culturelle et journaliste à Radio-Canada ICI Première.

Récipiendaire de nombreux prix et distinctions, dont le Grand Prix de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) en 2021 ainsi que le Prix du New York Festivals Radio Awards en 2022, Catherine Richer a toujours su se démarquer par sa fougue et son audace. En novembre 2024, elle remportait un prestigieux Prix Judith-Jasmin remis par la FPJQ dans la catégorie Art et Culture, pour l'émission *Les écouteurs*, présentée dans le cadre de la Journée mondiale de la radio en février 2023 sur ICI Première.

Photo : Kevin Millet



### Jonathan Gagnon, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec (CADQ)

Diplômé du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 2003 (Jeu) et en 2009 (Mise en scène et création), Jonathan Gagnon a joué dans plus d'une soixantaine de productions théâtrales, au Québec et ailleurs : *Exercices de style* et *Cabaret* (Théâtre du trident), *Hosanna ou la Shéhérazade des pauvres* (TNM), *Ne m'oublie pas* (Théâtre Duceppe), *Waitress* (ComediHa! – Espace St-Denis et Salle Albert-Rousseau) et plusieurs autres.

En 2018, son travail est remarqué dans le solo *Extras et ordinaires* (Théâtre de Passage/ Premier Acte), interprétation pour laquelle il est nommé pour le Prix Paul-Hébert (meilleur premier rôle) ainsi que pour le prix de la meilleure interprétation masculine lors des Prix de l'association québécoise des critiques de théâtre (AQCT). En 2020, le journal *Le Soleil* et ICI Radio-Canada Québec le consacrent personnalité de l'année, catégorie théâtre. Enfin, pour son interprétation dans *Exercices de style*, il reçoit le prestigieux prix Paul-Hébert en 2021.

En plus du théâtre, on a pu le voir au cinéma dans plusieurs longs métrages tels *Gerry*, *Le grand départ*, *Norboung* et la comédie à grand succès *De père en flic*. À la télévision, il a participé à de nombreuses séries comme *Les bougons*, *La galère*, *District 31*, *La faille 2* et *Géolocaliser l'amour*. En 2025, il incarnera le charmant Valentin dans la série jeunesse *Les lutins magnifiques*. Enfin, on a pu le voir dans de nombreuses publicités.

En 2022, il est diplômé de HEC Montréal après avoir complété un microprogramme en gestion des organismes culturels.

Depuis juin 2024, il occupe le poste de directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec.



### **Marc Langis**, directeur du Conservatoire de musique de Gatineau (CMG)

Directeur du Conservatoire de musique de Gatineau depuis 2015, Marc Langis a partagé la scène avec Céline Dion pendant 20 ans avant sa nomination au Conservatoire.

Natif de Trois-Rivières, sa passion pour la musique remonte à son tout jeune âge. Il entame sa formation musicale au Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Par la suite, l'étude du chant choral le met en contact avec le répertoire des grands maîtres de la Renaissance et de la période baroque en particulier, en plus de lui permettre de découvrir la chanson française ainsi qu'une vaste sélection d'œuvres populaires provenant de différentes traditions musicales du monde entier. Il commence son apprentissage de la basse vers l'âge de quinze ans.

Bachelier de l'Université McGill, M. Langis détient une maîtrise en interprétation jazz de l'Université de Miami en Floride. Compositeur respecté, il a également écrit plusieurs chansons à succès pour des artistes reconnus. Très en demande à une époque comme musicien de studio, il a joué sur plus d'une soixantaine d'albums, notamment aux côtés de Robert Charlebois, Isabelle Boulay, Daniel Lavoie ou encore Jean-Pierre Ferland. Il a entre autres participé à la création de la musique d'*Alegria* du Cirque du Soleil aux côtés du compositeur René Dupéré.



### **Luc Chaput**, directeur du Conservatoire de musique de Montréal (CMM)

Fier diplômé du Conservatoire de musique de Montréal, Luc Chaput a obtenu des diplômes en hautbois, musique de chambre, harmonie et contrepoint, entre 1987 et 1990. Pédagogue reconnu, M. Chaput a enseigné le hautbois et dirigé des orchestres de jeunes pendant plus de vingt ans.

En 2012, il a été à l'emploi de l'Orchestre Métropolitain de Montréal, d'abord comme directeur au développement des affaires, par la suite comme directeur de la production et des tournées et, à compter de 2022, comme directeur du personnel artistique.

M. Chaput a évolué dans le milieu de la musique en exerçant diverses fonctions.

Durant sa carrière prolifique, il a également travaillé comme professeur, musicothécaire, musicien, chef d'orchestre, directeur musical et administrateur.



### **Jean-Fabien Schneider**, directeur du Conservatoire de musique de Québec (CMQ)

Pianiste titulaire d'un doctorat en interprétation de l'Université de Montréal ainsi que d'un diplôme de troisième cycle du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, Jean-Fabien Schneider est directeur du Conservatoire de musique de Québec depuis 2022.

Lauréat de plusieurs prix en concours internationaux, dont le Premier Grand Prix du Concours international Maria Youdina de Saint-Pétersbourg, sa carrière musicale l'a amené à se produire comme soliste et chambriste en Europe, en Russie, au Japon, en Chine, aux Caraïbes et au Canada. En tant que membre du duo de pianistes Krasnyanskaya-Schneider, il a effectué plusieurs tournées à travers le pays, se produisant notamment au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique.

Entre 2010 et 2022, il a enseigné à l'Université de Montréal et à l'Université McGill, où il a également occupé les fonctions de directeur du département de piano du Conservatoire de McGill. Il est par ailleurs cofondateur du festival Les Printemps Slaves, un événement annuel consacré à la musique classique russe et slave, qui a célébré son dixième anniversaire en 2023.

## Collège des directeurs (suite)

---

Photo : Stéphane Bourgeois



**Annie Vanasse**, MBA, Adm.A., directrice du Conservatoire de musique de Rimouski (CMR)

Mme Vanasse est directrice du CMR depuis 2018 et y enseigne de plus la contrebasse. Avant d'occuper les fonctions de directrice du CMR, Mme Vanasse enseignait la contrebasse au Conservatoire de musique de Saguenay, où elle a d'ailleurs étudié à ses débuts. Elle enseignait aussi à l'École de musique de Chicoutimi et au Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1993, elle a joint les rangs de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et y a été contrebasse solo à partir de 2001.

Annie Vanasse se produit régulièrement avec différents ensembles, dont le Quatuor Saguenay, La Pietà, Les Violons du Roy et les orchestres symphoniques de Québec, de Sherbrooke et de l'Estuaire. Elle est régulièrement invitée à jouer dans des festivals de musique chambre, dont les Concerts aux Îles du Bic. Lauréate d'un premier prix à l'unanimité en contrebasse et en musique de chambre, ainsi que détentrice d'un certificat de stage de perfectionnement orchestral du Conservatoire, elle a de surcroît obtenu de nombreuses bourses et a été lauréate de plusieurs concours. Mme Vanasse est de plus appelée à participer à différents jurys, dont ceux du Concours de musique du Canada et du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Elle a siégé au conseil d'administration de la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec de 2018 à 2021. Elle siège au conseil d'administration de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec depuis 2010 et y agit à titre de vice-présidente depuis 2024.

Mme Vanasse a obtenu une maîtrise en contrebasse et une seconde en musique de chambre au terme de ses études au Conservatoire de musique de Québec et détient également une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université du Québec à Montréal. Elle a œuvré en gestion pour diverses organisations des secteurs de la culture, de l'éducation, du tourisme et des technologies.

Photo : Stéphane Bourgeois



**Louise Bouchard**, directrice du Conservatoire de musique de Saguenay (CMS)

Premier prix en flûte et en musique de chambre et diplômée en études supérieures du Conservatoire de musique de Saguenay, Louise Bouchard a aussi étudié à l'Université McGill et suivi plusieurs stages de formation avec des maîtres reconnus.

Dans le courant de sa carrière, elle a été membre du Quintette à vent et flûte solo de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de plusieurs orchestres symphoniques, dont l'Orchestre des jeunes du Québec, celui de l'Université McGill, l'Orchestre symphonique réseau des conservatoires de musique du Québec et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

En 2015, Louise Bouchard est devenue directrice du Conservatoire de musique de Saguenay, sa ville d'origine, après y avoir enseigné la flûte traversière pendant 29 ans. Elle enseigne aussi la musique de chambre et la flûte dans plusieurs camps musicaux d'été.

Mme Bouchard siège au conseil d'administration du Festival de musique du Royaume et de l'Orchestre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Photo : Stéphanie Bourgeois



---

**Eve Martin**, directrice du Conservatoire de musique de Trois-Rivières (CMTR)

Diplômée du Conservatoire de musique de Québec, Eve Martin a obtenu un Prix avec grande distinction en chant du Conservatoire. Elle a également poursuivi une formation aux études supérieures en gestion des organismes culturels de HEC Montréal. La musique, l'éducation et la jeunesse ont toujours guidé ses choix à travers son parcours professionnel. Musicienne, professeure et gestionnaire à la fois, Mme Martin a travaillé dans plusieurs écoles de musique, notamment l'École de musique Vincent-d'Indy.

Elle est présidente du conseil d'administration du Moulin à Musique, une compagnie qui crée, produit et diffuse des spectacles musicaux dédiés au jeune public à des fins artistiques, éducatives et sociales. Mme Martin siège également au sein du conseil d'administration de la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec depuis 2019. Elle y a d'abord occupé la fonction de vice-présidente et y occupe la fonction de trésorière depuis 2021.

Photo : Stéphanie Bourgeois



---

**Hugues Cloutier**, directeur du Conservatoire de musique de Val-d'Or (CMVD)

Hugues Cloutier est pianiste classique de formation. Diplômé du Conservatoire de musique de Québec au deuxième cycle universitaire avec grande distinction, M. Cloutier est également titulaire d'un doctorat en interprétation de l'Université de Montréal.

Fort d'une riche carrière comme soliste et chambriste qui l'a mené à gagner un Prix Opus en 2021 pour le meilleur concert de l'année, M. Cloutier a également travaillé comme accompagnateur auprès de la soprano Marie-Josée Lord, ainsi que dans le cadre du Concours International de violon Wieniawski et du Festival d'opéra de Québec.

Pédagogue, il enseigne le piano depuis plus de 30 ans, autant en privé que pour diverses institutions. M. Cloutier s'est d'ailleurs joint en 2011 au corps professoral du Conservatoire de musique de Val-d'Or. Depuis, il est à l'emploi de l'établissement en tant que professeur de piano, accompagnateur et professeur de formation musicale et auditive.

Hugues Cloutier a été nommé à la direction du Conservatoire de musique de Val-d'Or le 21 juillet 2021, après en avoir assumé l'intérim dès le mois de janvier de cette même année. Bien impliqué dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Cloutier est fort apprécié et reconnu par le milieu culturel régional. Il siège depuis 2021 au conseil d'administration de Val-d'Or en concert.

# Effectif étudiant

## Musique et art dramatique | Programmes réguliers au 30 septembre 2024

Musique	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Préparatoire (primaire et secondaire)	97	91	139	69	79	51	55	581
Collégial	10	46	19	14	1	13	10	113
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	3	70	24	9	2	8	1	117
2 <sup>e</sup> cycle universitaire	2	33	14	0	0	2	0	51
Stage de perfectionnement	1	6	2	0	0	0	0	9
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>246</b>	<b>198</b>	<b>92</b>	<b>82</b>	<b>74</b>	<b>66</b>	<b>871</b>

Art dramatique	CADM	CADQ	Total
Jeu (1 <sup>er</sup> cycle universitaire)	32	32	64
Scénographie (1 <sup>er</sup> cycle universitaire)	s.o.	14	14
Mise en scène et création (2 <sup>e</sup> cycle universitaire)	s.o.	3	3
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>49</b>	<b>81</b>

## Musique | Programmes externes

Musique	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Volet éveil musical	0	1	20	18	0	0	0	39
Volet général	16	23	17	88	35	38	22	239
Volet préconservatoire	8	74	28	11	2	4	11	138
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>98</b>	<b>65</b>	<b>117</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>33</b>	<b>416</b>



Concert de l'Orchestre symphonique des conservatoires du Québec qui a eu lieu le 2 juin 2025 à la salle Odyssee de Gatineau. Plus de 70 étudiantes et étudiants des 7 conservatoires de musique de la province ont été réunis sur scène, sous la direction du réputé Rafael Payare.

Photo : Krystal Villeneuve

La comédienne Fleur Maury, finissante du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, dans la production *Les Rapiécés*, mise en scène par Gabrielle Lessard, à partir des textes de David Paquet, présentée au Théâtre Rouge du CADM en avril 2025.

Photo : Pascal Piché



# Sanction des études

## La sanction des études en musique et en art dramatique 2024-2025

Musique	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Certificat d'études préparatoires	11	18	20	7	2	5	5	68
Certificat d'études collégiales	0	0	0	1	0	0	0	1
Diplôme d'études collégiales en musique (DEC)	3	13	2	4	0	4	1	27
Diplômes de 1 <sup>er</sup> cycle universitaire	0	3	4	0	0	1	0	8
Baccalauréat en musique (B. Mus.)	0	15	8	0	0	3	0	26
Diplômes de 2 <sup>e</sup> cycle universitaire	0	5	1	0	0	1	0	7
Maîtrise en musique (M. Mus.)	2	13	6	0	0	0	0	21
Certificat de stage de perfectionnement en musique	1	8	2	0	0	0	0	11
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>75</b>	<b>43</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>169</b>

Art dramatique	CADM	CADQ	Total
Diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle universitaire	10	14	24
Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle universitaire	s.o.	2	2
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>26</b>



Les finissantes et finissants en jeu et en scénographie du Conservatoire d'art dramatique de Québec lors de la remise des diplômes le 11 mai 2025, en compagnie de Jonathan Gagnon, directeur du CADQ.

Photo : Vincent Champoux

## Musique | Primaire et secondaire

### Certificat d'études préparatoires en musique

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU</b>	
Bastien-Allard, Xavier	Violoncelle
Chen, Berkley	Piano
Demers, Océanne	Chant
Desjardins, Kaena	Flûte
Gervais, Elliot	Guitare
Iu, Nicole	Chant
Kurkdji, Anna	Percussion
Nguyen-Caldwell, Aude	Chant
Simard, Antoine	Cor
Zhang, Zhi yue	Piano
Zhou, Annabella	Piano
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL</b>	
Alarie, Charlotte	Violoncelle
Brunet, Niko	Percussion
Dudan, Cyrille	Trompette
Huang, Chelsie	Piano
Hui, Elodie	Harpe
Lacroix, Avital	Violon
Li, Zihan	Violoncelle
Lu, Chuan	Piano
Lutcenko, Elisei	Percussion
Mori, Kotoka	Piano
Prévost, Natal	Percussion
Scavone, Dominic Paul	Violoncelle
Schulz, Theadora	Trompette
Tomiyoshi, Lais Kaori	Basson
Tong, Ariana	Violon
Tsai, Elliott	Violoncelle
Vartanian, Azat	Violon
Yu, Haoran	Piano
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC</b>	
Beaumont, Laurence	Cor
Bélanger-Rivard, Sandrine	Violon
Bélanger-Rivard, Sandrine	Piano
Bing, Brandon	Piano
Brunet, Maélie	Flûte
Burke-Morin, Maeva	Piano
Carrier, Ève-Léa	Violon
Charland-Proulx, Gaël	Tuba
Cournoyer, Danie	Hautbois
Delye, Maria-Magdaleina	Piano
Gauthier, Charlie	Violoncelle



Gédéon Nkoy-Manda a complété son programme préparatoire en trombone dans la classe de Neal Bennett au Conservatoire de musique de Val-d'Or.

Photo : Joanie Martel

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC</b>	
Huang, Jacob	Piano
Motelica, David	Guitare
Palud, Laura-Marie	Piano
Paquin, Mathis	Euphonium
Quimper Tremblay, Maël	Piano
Skuratko, Amos	Alto
Soulard, Christopher	Flûte
Stastny, Ève	Violon
Trtak, Jasen	Percussion
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI</b>	
Charest, Antoine	Trompette
Gagnon, Émilie	Euphonium
Guimond, Alexis	Guitare
Guimond, Xavier	Hautbois
Le Sauteur, Zoé	Flûte
Liboiron, Ève	Violon
St-Onge, Blanche	Violon
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY</b>	
Paré, Éloïse	Chant
Rivière, Romane	Saxophone
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES</b>	
Cossette, Marilou	Piano
Langlois, Gaël	Violon
Marchand, Klervie	Piano
Raymond, Flavie	Piano
Ste-Croix, Jonathan	Piano
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR</b>	
Albert-Benjamin, Zackary	Piano
Lafortune, Jade	Violoncelle
Landry, Matyas	Piano
Nkoy-Manda, Gédéon	Trombone
Thérien, Yoakim	Guitare

# Sanction des études (suite)

## Musique | Collégial

### Certificat d'études collégiales en musique

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI</b>	
Otis, Jean Gabriel	Orgue

À partir de la session d'hiver 2024, le Conservatoire ne sanctionne plus systématiquement le certificat d'études collégiales (CEC), portion spécifique de la formation collégiale, pour les étudiantes et étudiants inscrits au diplôme d'études collégiales (DEC). Seuls les élèves inscrits exclusivement au CEC seront sanctionnés.



Myriam Dupuis a obtenu un diplôme d'études collégiales en chant dans la classe de Renée Lapointe, au Conservatoire de musique de Gatineau.

Photo : Denis Thibault

### Diplôme d'études collégiales en musique (DEC)

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU</b>	
Dupuis, Myriam	Chant
Filion, Zachary	Cor
Zheng, Alain	Guitare
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL</b>	
Auclair, Zakary	Alto
Grell, Ludovic	Contrebasse
Bertrand, Paul	Violon
Bouchard, Anne-Renée	Flûte
Chartrand, Gabriel	Clarinette
D'Aragon, Guillaume	Cor
Démontagne, Alice	Tuba
Lacoste, Flavie	Hautbois
Lepage, Éloïse	Trombone
Li, Le-Fei	Piano
Piché, Marie-Jeanne	Violoncelle
Sossoulo, Kris	Piano
Zhao, Jin Dong	Flûte
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC</b>	
Meunier, Hélène	Piano
Ghislain, Noah	Violon
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI</b>	
Gosselin, Éloïse	Violon
Lavoie-Darling, Rose	Violon
Ouellet, Jean-Félix	Violon
Tremblay, Éliott	Clarinette
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES</b>	
Cardenas, Alben Raul	Trompette
Godon, Aurélie	Flûte
Marchand, Vinciane	Trombone
Turcotte, Amielle	Piano
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR</b>	
Blais, Jade	Clarinette

## Musique | Premier cycle universitaire

### Certificat en direction d'orchestre

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC</b>	
Bégin, Marie	Direction d'orchestre

### Diplôme d'études spécialisées en musique

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL</b>	
Li, Le-Tao	Piano
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC</b>	
Berthiaume, Nadine	Violon
Deschênes, Rose	Cor
Dorion-Thériault, Vincent	Violoncelle
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES</b>	
Blais, Raphaël	Hautbois

### Diplôme d'études supérieures en musique I

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL</b>	
Bastion-Fontaine, Jules	Composition électroacoustique
Filion, Auréanne	Composition électroacoustique



### Baccalauréat en musique, profil interprétation

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL</b>	
Bertrand, Catherine	Piano
Payette, Sacha	Hautbois
Beaudoin, Frédéric	Flûte
Bernier, Alexis	Flûte
Bourque, Marjorie	Violon
Chouinard, Annabelle	Violon
Duranleau, Aedge	Violoncelle
Lorenson, Malena	Trombone
Paradis, Laurianne	Cor
Pinet, Damien	Trompette
Poirier-Lacroix, Mathias	Percussion
Prévost, Ariane	Chant
Xie-Bouchard, Mélie	Clarinette
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC</b>	
Cardinal, Nathanaël	Violoncelle
Brunelle, François	Contrebasse
Charest-Bouthillette, Manylou	Piano
Gariépy, Léa	Piano
Gaudreau, Maxime	Contrebasse
Moreau, Laurie-Ann	Violon
Roberge, Olivier	Percussion
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES</b>	
Beaudry, David	Violon
Boisvert, William	Alto
Dudemaine, Maggie	Violoncelle

### Baccalauréat en musique, profil composition

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL</b>	
Goulet, Sébastien	Composition instrumentale
Ménard, Jérémie	Composition instrumentale
<b>CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC</b>	
Barrette, Jean	Composition instrumentale

Marie Bégin a obtenu un certificat en direction d'orchestre auprès d'Aïrat Ichmouratov, au Conservatoire de musique de Québec.

Photo : Stéphane Bourgeois

# Sanction des études (suite)

## Musique | Deuxième cycle universitaire

### Diplôme d'artiste en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Bourque, Marjorie	Violon
Shen, Wesley	Ondes Martenot

### Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Chen, Kevin	Piano
Laforest, Emmanuel	Piano
Rudiger Toews, Lucinda	Violon
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Boily-Proulx, Simon	Piano
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES	
Boisvert, William	Alto

### Maîtrise en musique, profil interprétation

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
Leclerc, Marc-Etienne	Guitare
Rouleau-Simard, Félix	Percussion
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Becht, Aurélien	Percussion
Demers, Natacha	Chant
Dénommée-Parent, Béatrice	Violon
Henry, Natasha	Chant
Lapointe-Guay, Gabriel	Flûte
Lépine, Fléchelle	Alto
Martel-Laroche, Klara	Chant
Morao Barreto, Sofia Gabriela	Alto
Pollender, Vincent	Piano
Sourdif, Marc-Olivier	Violon
Trudel, Élisabeth	Alto
Vaillancourt, Joëlle	Violon
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Barrette, Jean	Clarinette
Brunelle, François	Contrebasse
Gaudreau, Maxime	Contrebasse
Lasserre-Engberts, Maxence Élisée	Chant
Lavoie, Gabrielle	Trombone



Jules Bastin-Fontaine a obtenu un diplôme d'études supérieures en musique 1 en composition électroacoustique, ainsi qu'une maîtrise et un certificat de stage de perfectionnement en composition instrumentale, au Conservatoire de musique de Montréal.

Photo : Jean-Sébastien Jacques

### Maîtrise en musique, profil composition

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Bastin-Fontaine, Jules	Composition instrumentale
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Gagnon, Charles	Composition instrumentale

### Certificat de stage de perfectionnement en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
Leclerc, Marc-Etienne	Guitare
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Xiao, Zhan Hong	Piano
Bastin-Fontaine, Jules	Composition instrumentale
Bertrand, Marianne	Chant
Bourque, Marjorie	Violon
Lepage, Maxime	Tuba
Lévesque, Felicia	Flûte
Saucier-Lafond, Anaïs	Violon
Vaillancourt, Mathilde	Flûte
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Duchesne, Mireille	Flûte
Veilleux, Rébecca	Chant

## Art dramatique | Premier cycle universitaire

### Diplôme en art dramatique

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL</b>	
Belova-Mourkes, Vladimir	Jeu
Carle-Bachand, Léa	Jeu
Charbonneau, Frédéric	Jeu
Cournoyer-Charest, Jeanne	Jeu
Gauthier, Maude	Jeu
Luciani-Grimaldi, Marie	Jeu
Maury, Fleur	Jeu
Pérusse, Kathryn	Jeu
Serra-de Villeneuve, Camille	Jeu
Shoukry, Nour	Jeu
<b>CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC</b>	
Beausoleil, Maïté	Jeu
Dubreuil-Morin, François	Jeu
Giasson-Fragasso, Élie	Jeu
Lajeunesse-Trempe, Emile	Jeu
Laroche, Liza	Jeu
Ménard, Laurianne	Jeu
Mwabi-Bouthillette, Marie Line	Jeu
Painchaud, Anne	Jeu
Roy, Arno	Jeu
Tremblay, Salomé	Jeu
Germain, Audrey	Scénographie
Lévesque-Lizotte, Marie-Pier	Scénographie
Morissette-Paris, Hugo	Scénographie
White, Youri	Scénographie

## Art dramatique | Deuxième cycle universitaire

### Diplôme en art dramatique

Nom, prénom	Spécialité
<b>CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC</b>	
Lepage, Gabriel.le	Mise en scène et création
Nowak, Marie	Mise en scène et création



Production théâtrale *La Tempête* de Shakespeare dans une mise en scène de Martin Faucher du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, présentée au Théâtre Rouge du 24 janvier au 1<sup>er</sup> février 2025.

Photo : Jean-Sébastien Jacques



*Génération danse*, création des finissantes et finissants en Jeu et en Scénographie du Conservatoire d'art dramatique de Québec, dans une mise en scène de Véronika Makdissi-Warren, présentée du 25 février au 2 mars 2025

Photo : Vincent Champoux

# ÉTATS FINANCIERS

## ÉTATS FINANCIERS

### ÉTATS FINANCIERS

# ÉTats financiers

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (le « Conservatoire ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conservatoire reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration du Conservatoire surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de gestion de risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Conservatoire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de gestion de risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,

Le directeur des ressources financières et matérielles,



Marc Hervieux



Yves Lorange, MBA, CPA

Québec, le 21 novembre 2025



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À l'Assemblée nationale

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

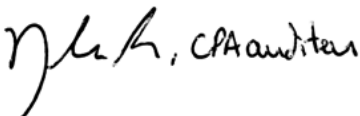
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,



Nicolas Bougie, CPA auditeur  
Directeur général d'audit

Québec, le 21 novembre 2025

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

En \$	2025 BUDGET	2025 RÉEL	2024 RÉEL
<b>REVENUS</b>			
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	36 320 401	36 280 816	34 347 291
Droits de scolarité	1 277 000	1 319 380	1 278 202
Dons et philanthropie (note 4)		569 274	200 115
Revenus tirés de placements		551 284	676 338
Autres revenus (note 5)	1 583 373	1 095 098	1 247 985
	<b>39 180 774</b>	<b>39 815 852</b>	<b>37 749 931</b>
<b>CHARGES</b>			
Traitements et avantages sociaux	24 483 825	24 381 439	22 782 448
Fournitures et approvisionnements	689 939	711 762	705 702
Frais d'assurance	151 635	181 596	160 876
Frais de déplacement	626 362	611 516	579 053
Informatique et technologie	1 252 500	1 253 519	1 306 811
Loyer et location de salles	8 134 359	8 007 561	7 462 241
Services professionnels	1 043 628	1 064 084	1 093 918
Services d'entretien	383 200	386 754	292 712
Perte sur dispositions ou radiations d'immobilisations corporelles		-	19 534
Intérêts sur emprunts et frais bancaires	1 350 196	1 402 257	1 513 843
Amortissement des immobilisations corporelles	2 405 832	2 416 514	2 452 492
	<b>40 521 476</b>	<b>40 417 002</b>	<b>38 369 630</b>
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 340 702)</b>	<b>(601 150)</b>	<b>(619 699)</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 147 948</b>	<b>1 767 647</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)</b>		<b>546 798</b>	<b>1 147 948</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 30 JUIN 2025**

En \$	2025	2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	8 833 289	2 123 851
Placements (note 8)	4 775 000	13 158 083
Créances (note 9)	825 272	851 440
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 10)	3 998 278	4 893 362
	<b>18 431 839</b>	<b>21 026 736</b>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunt bancaire (note 11)	231 771	-
Charges à payer et frais courus (note 12)	4 926 546	3 168 064
Provision pour congés de maladie (note 13)	2 186 286	4 683 062
Provision pour vacances (note 13)	2 377 418	1 927 998
Revenus reportés (note 14)	313 060	277 402
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 15)	2 886 444	3 091 674
Dettes à long terme (note 16)	24 263 028	27 452 334
	<b>37 184 553</b>	<b>40 600 534</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(18 752 714)</b>	<b>(19 573 798)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	509 042	355 759
Immobilisations corporelles (note 17)	18 790 470	20 365 987
	<b>19 299 512</b>	<b>20 721 746</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ (note 6)</b>	<b>546 798</b>	<b>1 147 948</b>

Obligations contractuelles (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Monique Forget Leroux, C.C., O.Q., FCPA, FICD  
Présidente du conseil d'administration



Marc Hervieux  
Directeur général

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

En \$	2025 BUDGET	2025 RÉEL	2024 RÉEL
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 340 702)</b>	<b>(601 150)</b>	<b>(619 699)</b>
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions		(840 997)	(1 084 416)
Amortissement	2 405 832	2 416 514	2 452 492
Perte sur dispositions ou radiations		-	19 534
	2 405 832	1 575 517	1 387 610
Variation due aux charges payées d'avance			
Acquisitions		(463 399)	(323 990)
Utilisation		310 116	254 326
		(153 283)	(69 664)
<b>DIMINUTION DE LA DETTE NETTE</b>	<b>1 065 130</b>	<b>821 084</b>	<b>698 247</b>
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>(19 573 798)</b>	<b>(20 272 045)</b>
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>(18 752 714)</b>	<b>(19 573 798)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

En \$	2025	2024
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Déficit de l'exercice	(601 150)	(619 699)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Utilisation des charges payées d'avance	310 116	254 326
Virement des revenus reportés	(1 538 013)	(1 281 817)
Perte sur dispositions ou radiations d'immobilisations corporelles	-	19 534
Dons reçus en immobilisations corporelles	(296 185)	(38 190)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 416 514	2 452 492
Intérêts capitalisés	-	(342 286)
Subventions reportées constatées à titre de revenus	(688 842)	(997 912)
	(397 560)	(553 552)
Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement :		
Créances	26 168	102 041
Charges payées d'avance	(463 399)	(323 990)
Charges à payer et frais courus	1 802 242	(2 470 197)
Revenus reportés	1 573 671	1 321 369
Provision pour vacances	449 420	188 973
Provision pour congés de maladie	(2 496 776)	326 952
	891 326	(854 852)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>493 766</b>	<b>(1 408 404)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(580 522)	(1 009 672)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(580 522)</b>	<b>(1 009 672)</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Placements encaissés	8 383 083	3 896 250
Placements effectués	-	(8 671 250)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>8 383 083</b>	<b>(4 775 000)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de l'emprunt bancaire	230 237	499 200
Remboursement des dettes à long terme	(1 817 126)	(2 185 990)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(1 586 889)</b>	<b>(1 686 790)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>6 709 438</b>	<b>(8 879 866)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 123 851</b>	<b>11 003 717</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (notes 7 et 18)</b>	<b>8 833 289</b>	<b>2 123 851</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**1. CONSTITUTION ET OBJET**

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (le « Conservatoire ») a été constitué par la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (RLRQ, chapitre C-62.1).

Le Conservatoire a pour objet d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.

Les établissements du Conservatoire ont aussi pour mission de susciter et de favoriser, dans le milieu, une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique, ainsi que la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Conservatoire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers du Conservatoire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations et la provision salariale qui est comptabilisée dans les traitements et avantages sociaux à payer. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conservatoire identifie, évalue et gère ses risques financiers afin d'en minimiser l'effet sur ses résultats et sur sa situation financière. Il n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments dérivés.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements, les créances (à l'exception des taxes à la consommation), ainsi que les subventions à recevoir du gouvernement du Québec, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

L'emprunt bancaire, les charges à payer et frais courus (à l'exception des avantages sociaux), la provision pour vacances, ainsi que les dettes à long terme (à l'exception des obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition), sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

REVENUS

*Revenus de subventions*

Les subventions du gouvernement du Québec, qui sont des paiements de transfert, sont comptabilisées dans les revenus dans la mesure où elles sont autorisées et que le Conservatoire a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Elles sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

*Revenus de droits de scolarité et autres revenus*

Les revenus provenant des droits de scolarité constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles le Conservatoire doit dispenser des cours en échange des sommes reçues des étudiants. Ces revenus sont comptabilisés progressivement, soit au fur et à mesure que les cours sont dispensés.

Les autres revenus provenant de la location de salle constituent des opérations avec obligations de prestation qui consistent à mettre des locaux à la disposition du payeur. Ils sont comptabilisés progressivement sur la durée du bail.

*Revenus d'intérêts*

Les revenus d'intérêts et les revenus tirés de placements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

ACTIFS FINANCIERS

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires, les dépôts à vue et les placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à 90 jours suivant la date d'acquisition, convertibles en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

PASSIFS

*Provision pour congé de maladie*

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction du Conservatoire. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par le personnel, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie.

*Provision pour vacances*

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Conservatoire estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

*Régimes de retraite*

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs à prestations déterminées, étant donné que le Conservatoire ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

*Contrats de location*

Les contrats de location auxquels le Conservatoire participe à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui est transférée, sont comptabilisés comme des contrats de location-acquisition et inclus dans les immobilisations corporelles et les dettes à long terme. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail sans toutefois dépasser la juste valeur du bien loué.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils sont encourus.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Conservatoire sont utilisés pour procurer des avantages économiques futurs.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

ACTIFS NON FINANCIERS (SUITE)

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile estimative :

Équipement spécialisé	10 et 20 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Améliorations locatives	3 et 5 ans
Équipement informatique	3 ans
Logiciels et développement informatique	3, 5 et 10 ans
Partitions de musique, volumes	5 et 10 ans

Détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition

Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	15 et 25 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conservatoire de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, sans contrepartie, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas constatés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange correspondant au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

En \$	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Ministère de la Culture et des Communications		
Frais de fonctionnement	35 442 900	33 172 700
Intérêts sur emprunts bancaires	1 618	11 571
Intérêts sur dettes à long terme	147 456	165 108
Subventions reportées constatées à titre de revenus (note 15)	688 842	997 912
	<u><b>36 280 816</b></u>	<u><b>34 347 291</b></u>

**4. DONS ET PHILANTHROPIE**

*Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (« la Fondation »)*

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, constituée le 29 novembre 1982 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* (RLRQ, chapitre C-38), est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal. Elle est dirigée par un conseil d'administration autonome, composé de 14 membres, dont trois d'entre eux sont des membres de la direction du Conservatoire. Sa mission consiste à recueillir des dons et d'octroyer des bourses aux étudiants du Conservatoire.

Au cours des exercices clos les 30 juin 2025 et 2024, aucune charge n'a été assumée par le Conservatoire pour le compte de la Fondation.

*Bureau de philanthropie du Conservatoire (« le Bureau »)*

Le Conservatoire est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal, depuis le 15 septembre 2023. Le Bureau a pour mandat de recueillir des fonds et des dons pour soutenir financièrement des activités et des projets actuels et futurs au bénéfice des élèves du Conservatoire en vue d'enrichir l'expérience étudiante.

Les informations financières sur les revenus de 569 274 \$ (200 115 \$ en 2024), et les charges, comptabilisés à l'état des résultats et de l'excédent cumulé, se détaillent comme suit :

En \$	2025		2024	
	FONDATION	BUREAU	FONDATION	BUREAU
<b>REVENUS</b>				
Dons constatés à titre de revenus dans l'exercice	-	214 069	-	3 615
Contribution aux projets étudiants et Dons d'instruments	350 641	-	196 500	-
Revenus d'intérêts	-	4 564	-	-
	<u><b>350 641</b></u>	<u><b>218 633</b></u>	<u><b>196 500</b></u>	<u><b>3 615</b></u>
	<u><b>569 274</b></u>		<u><b>200 115</b></u>	

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**4. DONS ET PHILANTHROPIE (SUITE)**

En \$	2025	2024
	BUREAU	BUREAU
<b>CHARGES</b>		
Fournitures et approvisionnements	702	-
Frais de déplacement	428	-
Informatique et technologie	3 920	-
Services professionnels	12 180	-
Bourses	9 306	-
	<b>26 536</b>	-
<b>EXCÉDENT</b>	<b>192 097</b>	<b>3 615</b>

**5. AUTRES REVENUS**

En \$	2025	2024
Programme de formation Populaire Jazz au Conservatoire de musique de Rimouski	40 000	40 000
Location de salles	479 175	606 425
Revenus d'intérêts	325 254	384 864
Exercices pédagogiques	140 451	118 876
Autres	110 218	97 820
	<b>1 095 098</b>	<b>1 247 985</b>

**6. EXCÉDENT CUMULÉ**

L'excédent cumulé se compose de l'excédent cumulé non affecté et de l'excédent cumulé grevé d'affectations d'origine interne en vertu d'une résolution du conseil d'administration. Ces affectations d'origine interne se composent des surplus annuels générés par les opérations du Bureau de philanthropie du Conservatoire, destinés au financement des activités et objets liés à son mandat.

En \$	2025		2024	
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non affecté	Total	Total
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	-	<b>1 147 948</b>	<b>1 147 948</b>	<b>1 767 647</b>
Excédent (déficit) de l'exercice	192 097	(793 247)	(601 150)	(619 699)
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>192 097</b>	<b>354 701</b>	<b>546 798</b>	<b>1 147 948</b>

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et équivalents de trésorerie se répartissent comme suit :

En \$	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Conservatoire		
Trésorerie	6 386 799	2 099 599
Équivalents de trésorerie	2 221 430	-
Bureau de philanthropie du Conservatoire		
Trésorerie	225 060	24 252
	<u><b>8 833 289</b></u>	<u><b>2 123 851</b></u>

Au 30 juin 2025, les équivalents de trésorerie se composent de dépôts dans un compte d'épargne à taux variable, sans date d'échéance et rachetables sur préavis de 30 jours. Les intérêts sont calculés quotidiennement et versés chaque mois dans le compte d'épargne. Au 30 juin 2025, ces sommes portaient intérêt à un taux annuel de 2,55 %.

**8. PLACEMENTS**

En \$	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Dépôt à terme, au taux de 5,00 %, échéant en juillet 2028 (2024 : taux variant entre 4,50 % et 5,49 %, échéant entre janvier 2025 et juillet 2028)	<u><b>4 775 000</b></u>	<u><b>13 158 083</b></u>

**9. CRÉANCES**

En \$	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Taxes à la consommation	258 488	292 649
Intérêts à recevoir	477 468	479 569
Autres (location de salles, droits de scolarité)	89 316	79 222
	<u><b>825 272</b></u>	<u><b>851 440</b></u>

**10. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

En \$	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Subventions du ministère de la Culture et des Communications	3 977 835	4 866 403
Intérêts courus sur les dettes à long terme – Fonds de financement	18 909	26 959
Intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires	1 534	-
	<u><b>3 998 278</b></u>	<u><b>4 893 362</b></u>

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**11. EMPRUNT BANCAIRE**

En vertu du décret 1538 - 2024 du gouvernement du Québec, daté du 23 octobre 2024, le Conservatoire est autorisé à emprunter un montant maximal de 1 788 810 \$, dont 1 000 000 \$ à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou du Fonds de financement du gouvernement du Québec pour ses besoins opérationnels, et 788 810 \$ par marge de crédit ou, jusqu'au 31 mars 2025, à long terme, auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, pour ses projets d'investissement subventionnés par le ministre de la Culture et des Communications, conformément aux caractéristiques et aux limites qui y sont établies. La date d'échéance de ce décret est le 31 octobre 2025.

En \$	2025	2024
Marge de crédit remboursable à demande, portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 %	<b>231 771</b>	-

**12. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS**

En \$	2025	2024
Traitements et avantages sociaux	4 578 753	2 684 021
Fournisseurs	328 884	457 084
Intérêts courus à payer au Fonds de financement	18 909	26 959
	<b>4 926 546</b>	<b>3 168 064</b>

**13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

*Régimes de retraite*

Les membres du personnel du Conservatoire participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations du Conservatoire imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 267 301 \$ (2024 : 1 335 084 \$). Les obligations du Conservatoire envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

*Provisions pour vacances et congés de maladie*

Le Conservatoire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)**

*Provisions pour vacances et congés de maladie (suite)*

Les employés, à l'exception des cadres, peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Conservatoire, jusqu'à la limite prescrite. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

En \$	2025		2024	
	VACANCES	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	CONGÉS DE MALADIE
<b>Solde au début de l'exercice</b>	1 927 998	4 683 062	1 739 025	4 356 110
Charges de l'exercice	2 818 803	724 707	2 397 730	1 160 077
Prestations versées au cours de l'exercice	(2 369 383)	(3 221 483)	(2 208 757)	(833 125)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 377 418</b>	<b>2 186 286</b>	<b>1 927 998</b>	<b>4 683 062</b>

*Évaluations et estimations subséquentes*

Le programme d'accumulation des congés de maladie du personnel enseignant et non enseignant au 30 juin 2025 a fait l'objet d'une actualisation, par strate d'âge, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques suivantes et à long terme :

	2025	2024
Taux d'indexation	3,10 % à 4,10 %	3,10 % à 3 70 %
Taux d'actualisation	2,90 % à 4,75 %	3,92 % à 4,57 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	3 à 30 ans	2 à 35 ans

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**14. REVENUS REPORTÉS**

Les revenus reportés se composent des sommes encaissées par le Bureau en vertu d'affectations d'origine externe et qui, en fin d'exercice, n'ont pas encore été utilisées aux fins prescrites par les donateurs. Ils se composent aussi des droits de scolarité pour lesquels l'obligation de prestation n'était pas remplie au 30 juin 2025.

En \$	2025		2024	
	BUREAU DE PHILANTHROPIE	DROITS DE SCOLARITÉ	BUREAU DE PHILANTHROPIE	DROITS DE SCOLARITÉ
<b>Solde au début de l'exercice</b>	24 252	253 150	-	237 850
Perçus au cours de l'exercice	247 041	1 326 630	27 867	1 293 502
Constatés à titre de revenus au cours de l'exercice	(218 633)	(1 319 380)	(3 615)	(1 278 202)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>52 660</b>	<b>260 400</b>	<b>24 252</b>	<b>253 150</b>
	<b>313 060</b>		<b>277 402</b>	

**15. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

En \$	2025	2024
<b>Solde au début de l'exercice</b>	3 091 674	3 629 892
Subventions attribuées au cours de l'exercice	483 612	459 694
Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice (note 3)	(688 842)	(997 912)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 886 444</b>	<b>3 091 674</b>

**16. DETTES À LONG TERME**

En \$	2025	2024
<b><i>Société québécoise des infrastructures</i></b>		
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 40 654 778 \$, portant intérêt à un taux variable annuel de 5,35 % (2024: 5,34 %), remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 250 556 \$ (2024: 247 357 \$) échéant en mai 2034	20 840 606	22 622 524
Emprunt de 118 470 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,07 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 127 \$ échéant en août 2027	53 436	76 927
Emprunt de 56 641 \$, portant intérêt à un taux fixe de 1,95 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 990 \$ échéant en août 2025	1 975	13 692

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**16. DETTES À LONG TERME (SUITE)**

En \$	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Fonds de financement</b>		
Emprunts sur billets, garantis par le gouvernement du Québec, remboursables par versements annuels en capital de :		
57 600 \$, au taux fixe de 4,257 %, échéant en juin 2032	403 200	460 800
60 840 \$, au taux fixe de 1.330 %, échéant en novembre 2030	365 040	425 880
70 210 \$, au taux fixe de 2,314 %, échéant en mars 2029	280 840	351 050
86 771 \$, au taux fixe de 3,799 %, échéant en mars 2029	346 320	432 900
65 203 \$, au taux fixe de 3,637 %, échéant en juin 2029	260 240	325 300
72 855 \$, au taux fixe de 3,008 %, échéant en septembre 2028	291 418	364 273
69 973 \$, au taux fixe de 3,008 %, échéant en septembre 2028	279 893	349 864
261 260 \$, au taux fixe de 4,058 %, échéant en juin 2028	783 780	1 045 040
165 140 \$, au taux fixe de 3,934 %, échéant en juin 2027	330 280	495 420
26 000 \$, au taux fixe de 0,767 %, échéant en novembre 2025	26 000	52 000
78 960 \$, au taux fixe de 2,171 %, échu en mars 2025	-	78 960
357 704 \$, au taux fixe de 3,271 %, échu en septembre 2024	-	357 704
	<b><u>24 263 028</u></b>	<b><u>27 452 334</u></b>

Les montants des versements à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

En \$	OBLIGATIONS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES		EMPRUNTS AUPRÈS DU FONDS DE FINANCEMENT	
	CAPITAL	INTÉRÊTS	CAPITAL	INTÉRÊTS
2026	1 904 723	1 092 755	935 517	106 036
2027	2 005 347	990 891	909 517	73 934
2028	2 091 975	883 773	744 377	42 422
2029	2 200 926	771 391	483 117	17 754
2030	2 320 250	652 933	118 440	8 278
2031 et suivants	10 372 795	1 292 505	176 040	7 265

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

COÛT

En \$	2025			
	SOLDE AU DÉBUT	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS OU RADIATIONS	SOLDE À LA FIN
Équipement spécialisé	9 927 657	629 422	17 954	10 539 125
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 788 062	42 430	37 567	1 792 925
Améliorations locatives	561 128	-	-	561 128
Équipement informatique	1 200 675	169 145	27 604	1 342 216
Logiciels et développement informatique	4 111 637	-	3 178	4 108 459
Partitions de musique, volumes	708 001	-	65 019	642 982
	<b>18 297 160</b>	<b>840 997</b>	<b>151 322</b>	<b>18 986 835</b>
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798
Améliorations locatives	42 900 667	-	-	42 900 667
	<b>46 739 300</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 739 300</b>
	<b>65 036 460</b>	<b>840 997</b>	<b>151 322</b>	<b>65 726 135</b>

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)**

*AMORTISSEMENT CUMULÉ*

**2025**

En \$	SOLDE AU DÉBUT	AMORTISSEMENT	DISPOSITIONS OU RADIATIONS	SOLDE À LA FIN	VALEUR COMPTABLE NETTE
Équipement spécialisé	7 110 305	437 907	17 954	7 530 258	3 008 867
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 468 625	92 389	37 567	1 523 447	269 477
Améliorations locatives	449 416	25 282	-	474 698	86 430
Équipement informatique	1 036 189	125 082	27 603	1 133 668	208 548
Logiciels et développement informatique	4 073 568	23 214	3 178	4 093 604	14 855
Partitions de musique, volumes	651 835	26 764	65 020	613 579	29 403
	<b>14 789 938</b>	<b>730 638</b>	<b>151 322</b>	<b>15 369 254</b>	<b>3 617 581</b>
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition					
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384	-
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451	-
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798	-
Améliorations locatives	26 041 902	1 685 876	-	27 727 778	15 172 889
	<b>29 880 535</b>	<b>1 685 876</b>	<b>-</b>	<b>31 566 411</b>	<b>15 172 889</b>
	<b>44 670 473</b>	<b>2 416 514</b>	<b>151 322</b>	<b>46 935 665</b>	<b>18 790 470</b>

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)**

COÛT

En \$	2024			
	SOLDE AU DÉBUT	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS OU RADIATIONS	SOLDE À LA FIN
Équipement spécialisé	9 273 018	742 148	87 509	9 927 657
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 688 897	151 947	52 782	1 788 062
Améliorations locatives	449 844	111 284	-	561 128
Équipement informatique	1 152 205	77 748	29 278	1 200 675
Logiciels et développement informatique	4 111 637	-	-	4 111 637
Partitions de musique, volumes	706 712	1 289	-	708 001
	<b>17 382 313</b>	<b>1 084 416</b>	<b>169 569</b>	<b>18 297 160</b>
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798
Améliorations locatives	42 900 667	-	-	42 900 667
	<b>46 739 300</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 739 300</b>
	<b>64 121 613</b>	<b>1 084 416</b>	<b>169 569</b>	<b>65 036 460</b>

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)**

*AMORTISSEMENT CUMULÉ*

**2024**

En \$	SOLDE AU DÉBUT	AMORTISSEMENT	DISPOSITIONS OU RADIATIONS	SOLDE À LA FIN	VALEUR COMPTABLE NETTE
Équipement spécialisé	6 770 423	407 944	68 062	7 110 305	2 817 352
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 437 704	83 803	52 782	1 468 725	319 337
Améliorations locatives	437 269	12 147	-	449 416	111 712
Équipement informatique	919 216	146 064	29 191	1 036 089	164 586
Logiciels et développement informatique	3 992 527	81 041	-	4 073 568	38 069
Partitions de musique, volumes	616 209	35 626	-	651 835	56 166
	<b>14 173 348</b>	<b>766 625</b>	<b>150 035</b>	<b>14 789 938</b>	<b>3 507 222</b>
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition					
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384	-
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451	-
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798	-
Améliorations locatives	24 356 035	1 685 867	-	26 041 902	16 858 765
	<b>28 194 668</b>	<b>1 685 867</b>	<b>-</b>	<b>29 880 535</b>	<b>16 858 765</b>
	<b>42 368 016</b>	<b>2 452 492</b>	<b>150 035</b>	<b>44 670 473</b>	<b>20 365 987</b>

**18. FLUX DE TRÉSORERIE**

Le poste « Charges à payer et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles de 2 298 \$ (2024 : 38 008 \$) et à des intérêts à payer sur des emprunts assumés par le ministère de la Culture et des communications de 18 909 \$ (2024: 26 959 \$).

Les intérêts versés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 1 254 801 \$ (2024 : 1 348 735 \$).

Les intérêts encaissés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 878 639 \$ (2024 : 448 704 \$).

Les subventions accordées pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts contractés par le Conservatoire sont versées directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par le ministre de la Culture et des Communications. Ainsi, en plus des remboursements des dettes à long terme présentés dans les activités de financement à l'état des flux de trésorerie, des remboursements en capital de 1 372 180 \$ et en intérêt de 147 456 \$ sans effet sur les flux de trésorerie (2024: 1 220 540 \$ en capital et 165 108 \$ en intérêts) ont été effectués sur ces mêmes dettes, mais ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**18. FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)**

En 2025, aucun emprunt bancaire (2024: 758 200 \$) n'a été converti en dette à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Cette opération n'a eu aucun impact sur la trésorerie.

Les subventions reportées du gouvernement du Québec comprennent la fraction non amortie des subventions liées à certaines immobilisations corporelles. Les opérations portant sur ce poste n'ont aucune incidence sur la trésorerie.

**19. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Le Conservatoire s'est engagé en vertu de contrats relativement à l'utilisation de logiciels d'exploitation et la location d'un espace totalisant 1 483 454 \$ (2024 : 1 726 373 \$) jusqu'en 2028.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

En \$	<u>2025</u>
2026	551 721
2027	573 063
2028	358 670
	<u>1 483 454</u>

**20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

Dans le cours normal de ses activités, le Conservatoire est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

La direction a mis en place des politiques et des procédés de contrôle et de gestion qui lui permettent de gérer adéquatement les risques et d'en minimiser les impacts potentiels.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, le Conservatoire à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent le Conservatoire à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements, des créances (sauf les taxes à la consommation) et des subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements, aux intérêts à recevoir faisant partie des créances, ainsi qu'aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec, est jugé négligeable, puisque les contreparties jouissent d'une bonne cote de crédit attribuée par les agences de notation reconnue. Le risque associé aux autres créances pour les frais de scolarité est réduit du fait qu'une politique de recouvrement a été mise en place. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Conservatoire au risque de crédit. La concentration du risque de crédit associée aux autres créances restantes n'est pas présentée, étant donné que le solde de celles-ci à la date de clôture est peu significatif.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Conservatoire ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le Conservatoire finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement, ainsi que des subventions liées aux immobilisations, qui permettent de rembourser certaines immobilisations financées par dette à long terme et par emprunt bancaire. Les besoins en liquidité sont gérés de façon régulière et des facilités de crédit sont disponibles pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les échéances des passifs financiers sont à court terme, à l'exception des dettes à long terme dont les échéances sont présentées à la note 16.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conservatoire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les opérations de trésorerie sont réalisées auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Les placements sont effectués auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt à taux fixe. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que le Conservatoire tire de sa trésorerie et équivalents de trésorerie. Ceux-ci s'élèvent à 325 254 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (384 864 \$ en 2024). Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 30 juin 2025 avaient été inférieurs ou supérieurs de 0,5 %, les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

En regard de l'emprunt bancaire et des dettes à long terme, une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent ou le déficit de l'exercice, car les emprunts bancaires et la majorité des dettes font l'objet d'un financement par le ministère de la Culture et des Communications. Les autres dettes à long terme sont à taux d'intérêt fixe. Ainsi, les risques liés aux flux de trésorerie découlant de la variation des taux d'intérêt sont réduits au minimum étant donné que les remboursements sont prévus être faits selon l'échéancier.

Par conséquent, le risque de taux d'intérêt auquel est exposé le Conservatoire est minime.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 JUIN 2025**

**21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le Conservatoire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction, incluant la personne occupant la fonction de directeur général.

Le Conservatoire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Conservatoire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.



Hamidou Abdoulaye est étudiant en violoncelle au niveau préparatoire, dans la classe de Jacob Auclair-Fortier, au Conservatoire de musique de Val-d'Or.  
Photo : Émilie Tremblay

# Bourses de la Fondation

Le Conservatoire souhaite remercier la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec pour son rôle essentiel en soutien à la communauté étudiante.

La Fondation concrétise sa mission en décernant chaque année des bourses pour faciliter les études, la participation à des stages ou à d'autres activités de nature à favoriser le développement de l'élève.

Voici les lauréates et lauréats des bourses octroyées en musique et en art dramatique pour l'année scolaire 2024-2025 :

## Récipiendaires 2024-2025 en musique

### Bourse de développement de carrière de la Fondation Bouchard

15 000 \$

- Aneska Diament, CMM, chant

### Bourse de prestige de la Fondation Bouchard

10 000 \$

- William Deslauriers-Allain, CMM, contrebasse

### Bourse d'excellence Azrieli

5 000 \$

- Natacha Demers, CMM, chant

### Bourse d'excellence Simple Plan

5 000 \$

- Flavie Lacoste, CMM, hautbois

### Bourse d'excellence Kroger Simons

5 000 \$

- Heidi Robichaud, CMR, saxophone et clarinette

### Bourses d'excellence Monique Barry

5 000 \$ chaque

- Jianna Zhang, CMM, violon
- Manylou Charest-Bouthillette, CMQ, piano
- Amellie Gendron, CMM, violon
- Laurie-Ann Moreau, CMM, violon
- Elliott Tremblay, CMR, clarinette
- Frédéric Beaudoin, CMM, flûte

### Bourses Gilles Chatel

2 000 \$ chaque

- Julien Gagné, CMM, piano
- Samuel Lauzon-Schnittka, CMM, piano

### Bourse de leadership et d'engagement Monique et Marc Ieroux

2 500 \$

- Ariane Prévost, CMM, chant

### Bourses de la fondation Martin Milot

3 333 \$ chaque

- Elisa Trudel, CMM, alto
- Frédéric Beaudoin, CMM, flûte
- Jianna Zhang, CMM, violon

### Bourses d'excellence Musiquavenir – Véronique Lacroix

4 000 \$ chaque

- Anaïs Saucier-Lafond, CMM, violon
- Natasha Henry, CMM, chant

### Bourses d'engagement des conservatoires de musique

5 000 \$ par conservatoire distribué entre les lauréates et lauréats

- Jérémy Bédard, CMG, clarinette
- Marika Baril, CMG, flûte
- Béatrice Dénommée-Parent, CMM, violon
- Ludovic Grell, CMM, contrebasse
- Quatuor Messiaen (Henri Roy, Nathanaël Cardinal, Simon Boily-Proulx et Jean Barrette), CMQ, musique de chambre
- Élodie Brillant, CMR, piano
- Émile Quimper-Bouchard, CMR, violoncelle
- Jean-Félix Ouellet, CMR, violon
- Anthony Auger, CMS, guitare
- Loïc Féréol, CMS, piano
- Amielle Turcotte, CMTR, piano
- Antoine Murphy, trio, (Antoine Murphy, Clément St-Amour, Samuel Doucet), CMVD, piano
- Marie-Elaine Dontigny, CMVD, chant

## Récipiendaires 2024-2025 en art dramatique

### Bourses de développement de carrière de la Fondation du Conservatoire

5 000 \$ chaque

- Marie Luciani-Grimaldi, CADM, jeu
- Vladimir Belova-Mourkes, CADM, jeu

### Bourse de la Fondation Gilles-Chatel

1 000 \$

- Sarah Juneau, CADQ, jeu

### Bourse de créativité de la Fondation du Conservatoire

2 500 \$

- Léa Deschamps, CADQ, scénographie

### Bourse d'engagement de la Fondation du Conservatoire

2 500 \$

- Marianne Locas, CADQ, jeu

### Bourse de leadership et d'engagement Monique et Marc leroux

2 500 \$

- Liza Laroche, CADQ, jeu



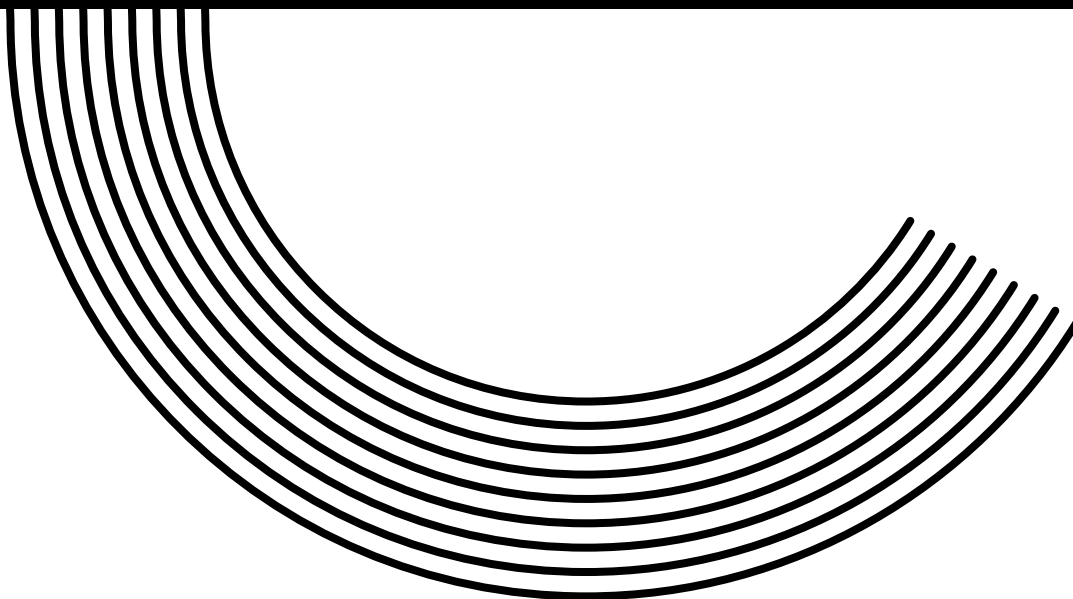
La violoniste Jianna Zhang de la classe d'Anne Robert lors du concert de l'Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Montréal, le 5 octobre 2024, à la Maison symphonique de la Place des Arts à Montréal.

Photo : André Querry



# ANNEXES

Utilisation des ressources informationnelles .....	70
Gestion des effectifs .....	71
Développement durable.....	72
Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics .....	75
Code d'éthique des administrateurs.....	76
Gouvernance .....	80
Organigramme de gouvernance et d'encadrement .....	98
Accès aux documents et protection des renseignements personnels .....	100
Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'administration .....	101
Politique de financement des services publics .....	103



# Annexe | Utilisation des ressources informationnelles

## Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2024-2025

Type d'intervention	Investissement	Dépenses
Projet <sup>1</sup>	–	52 200 \$
Activité <sup>2</sup>	169 150 \$	1 538 800 \$
<b>Total</b>	<b>169 150 \$</b>	<b>1 591 000 \$</b>

Réalisations	Explications et valeur induite sur la performance organisationnelle
<b>Téléphonie Teams</b>	La téléphonie Microsoft Teams a permis d'uniformiser les communications téléphoniques au sein de l'environnement Microsoft 365. Cette solution favorise la mobilité et centralise divers modes de communication accessibles grâce à une plateforme centralisée et intégrée à l'environnement de travail numérique.
<b>Migration du serveur des archives vers une structure infonuagique</b>	Le CMADQ a procédé à la migration du serveur de ses archives vers une infrastructure infonuagique, remplaçant l'hébergement autrefois assuré par le ministère de la Culture et des Communications.
<b>Actualisation des équipements technologiques soutenant les activités de bureautique</b>	Les équipements technologiques désuets ont été remplacés et cette démarche de modernisation favorise une assistance à distance plus efficace. Ceci représente un avantage considérable pour un réseau d'établissements présent dans sept régions du Québec.

1. Intervention en ressources informationnelles constituant un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.
2. Toute autre intervention en ressources informationnelles, qu'elle soit récurrente ou non récurrente, ne constituant pas un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

# Annexe | Gestion des effectifs

Au 30 juin 2025, le Conservatoire comptait 365 employés réguliers et occasionnels, de diverses catégories d'emploi, au sein de ses neuf établissements d'enseignement ainsi que de son siège social.

## Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC<sup>1</sup> transposés

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés	2023-2024 Total en ETC transposés	Évolution
Personnel d'encadrement	33 965	0	33 965	18,60	17,57	1,03
Personnel professionnel	22 927	250	23 177	12,69	12,07	0,62
Personnel enseignant	220 147	0	220 147	120,54	112,74	7,8
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	77 467	522	77 989	42,70	41,32	1,38
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	32 936	64	33 000	18,07	18,03	0,04
<b>Total</b>	<b>387 442</b>	<b>836</b>	<b>388 278</b>	<b>212,60</b>	<b>201,73</b>	<b>10,87</b>

La cible transmise pour l'exercice 2024-2025 était de 383 523 heures. L'organisme termine donc avec un dépassement de 4 755 heures qui est principalement dû à l'objectif d'augmentation du nombre d'élèves du Conservatoire sur une période de cinq ans qui conduit à une augmentation du nombre d'heures d'enseignement du personnel enseignant. Un nombre plus important de demandes de préretraite a également affecté les heures rémunérées à la hausse au cours de l'exercice.

## Contrats de service

Contrats de service	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	1	45 000 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	9	844 013 \$
<b>Total des contrats de service</b>	<b>10</b>	<b>889 013 \$</b>

1. ETC : équivalent temps complet

# Annexe | Développement durable

Le 12 mars 2024, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec adoptait son Plan d'action de développement durable 2023-2028, en tenant compte de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 et des attentes de participation aux objectifs de cette stratégie qui lui ont été signifiées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Le Plan d'action de développement durable 2023-2028 du Conservatoire privilégie six actions en lien avec la stratégie gouvernementale de développement durable

1. Rendre l'apprentissage de la musique accessible en allant à la rencontre de personnes issues de milieux plus vulnérables ou marginalisés.
  2. Engendrer un dialogue culturel qui reflète les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion du Conservatoire.
  3. Mettre en place des mesures de soutien pour offrir un milieu d'apprentissage et de travail propice au bien-être de la communauté du Conservatoire.
  4. Évaluer la durabilité des interventions structurantes.
  5. Uniformiser les pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR) dans l'ensemble des établissements du Conservatoire.
  6. Faciliter et promouvoir la mobilité durable parmi le personnel, les élèves et les visiteurs du Conservatoire.
- Ces actions se mesurent par huit indicateurs qui permettront d'évaluer la participation du Conservatoire à l'effort collectif de sauvegarde de notre qualité de vie et de celle des générations futures.

## Sommaire des résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
<b>3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel</b>	1. Rendre l'apprentissage de la musique accessible en allant à la rencontre de personnes issues de milieux plus vulnérables ou marginalisés	1.1 Nombre d'écoles défavorisées* qui ont bénéficié d'une activité ou d'un accompagnement offert par le Conservatoire	2 écoles	<b>ATTEINT</b>

\* Les critères pour définir les écoles défavorisées reposent sur un indice de défavorisation tenant compte du milieu socio-économique, tel qu'identifié par le ministère de l'Éducation du Québec

Trois conservatoires de musique du réseau (Trois-Rivières, Rimouski, Val-d'Or) collaborent avec des écoles publiques pour favoriser des activités d'initiation à la musique et d'apprentissage de celle-ci : École Saint-Paul du Centre de services scolaires du Chemin du Roy, dont l'indice de milieu socio-économique est de 10 pour 2024-2025; École Élisabeth-Turgeon du Centre de services scolaire des Phares, dont l'indice de milieu socio-économique est de 4 pour 2024-2025 (avec accueil d'élèves issus de l'immigration); École Sainte-Lucie et École Saint-Joseph du Centre de services scolaires de l'Or-et-des-Bois, dont les indices de milieu socio-économique sont respectivement de 9 et de 10 pour 2024-2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
<b>3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel</b>	2. Engendrer un dialogue culturel qui reflète les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion du Conservatoire	2.1 Pourcentage du budget annuel d'acquisition d'œuvres consacré à des œuvres créées par des compositrices et des compositeurs, des autrices et des auteurs issus de la diversité ou portant sur des questions d'équité, diversité et inclusion	4 %	<b>ATTEINT</b>
		2.2 Nombre d'actions visant à promouvoir le respect, l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de la communauté	Minimum de 3 actions par année	<b>ATTEINT</b>

**Indicateur 2.1 :** En 2024-2025, la bibliothèque du Conservatoire a consacré une somme représentant 18 % de son budget annuel d'acquisition pour enrichir ses collections avec des œuvres de compositrices et compositeurs et d'autrices et auteurs issus de la diversité ou portant sur des questions en lien avec l'EDI. À titre d'exemple, la Bibliothèque a procédé à l'acquisition de partitions de compositrices ainsi que de plusieurs ouvrages à propos de femmes peintres pour le programme de scénographie en art dramatique.

Il est à noter en outre qu'en collaboration avec le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste du Conservatoire, la Bibliothèque a lancé un projet pour doter les bibliothèques de chaque conservatoire du réseau d'un espace consacré aux ressources documentaires portant sur des thèmes liés à la gestion de l'anxiété, le TDAH, et la prévention des blessures chez l'artiste.

**Indicateur 2.2 :** En 2024-2025, diverses actions ont été réalisées en lien avec le respect, l'équité, la diversité et l'inclusion, incluant notamment :

- Une démarche d'encadrement structurée pour assurer le soutien à la réussite aux élèves en situation de handicap.
- Des actions d'information et de sensibilisation sur la différence.
- La présentation de la pièce de théâtre *Les Rapiécés*, dans une version sous-titrée pour public malentendant au Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
3.1.1 Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables	3. Mettre en place des mesures de soutien pour offrir un milieu d'apprentissage et de travail propice au bien-être de la communauté du Conservatoire	3.1 Taux de satisfaction de la communauté à l'égard du nouveau Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste	75 %	<b>ATTEINT</b>
3.2.3 Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail				

Une trentaine d'activités ont été offertes au sein du réseau par le Bureau de la santé et du mieux-être de l'artiste (BSMEA) pour soutenir la santé globale des élèves artistes, en plus d'un accompagnement individuel assuré auprès de plusieurs élèves. Un sondage tenu auprès de la communauté étudiante révèle un haut taux de satisfaction des élèves (92 %) envers les activités et services offerts par le BSMEA. Plusieurs commentaires ajoutés par les étudiants et étudiantes expriment la grande satisfaction quant à la qualité et la pertinence des services offerts.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	4. Évaluer la durabilité des interventions structurantes	4.1 Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité	60 %	<b>NON ATTEINT Non débuté</b>

La méthode d'identification des initiatives jugées structurantes et de l'évaluation de leur durabilité demeure à mettre en place.

## Annexe | Développement durable (suite)

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	5. Uniformiser les pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR) dans l'ensemble des établissements du Conservatoire	5.1 Nombre de conservatoires en musique ayant proposé des moyens numériques pour réduire l'utilisation du papier à l'occasion des examens de spécialités (musique) pour les niveaux supérieurs (collégial et universitaire)	2/7	NON ATTEINT Débuté
		5.2 Pourcentage d'événements qui ont intégré des éléments d'écoresponsabilité	40 %	ATTEINT

**Indicateur 5.1 :** L'acquisition de tablettes numériques était visée en 2024-2025 pour deux des sept établissements d'enseignement de la musique, pour réduire le nombre de copies papier des différentes partitions qui doivent être consultées par les membres du jury d'évaluation aux examens des élèves. Au terme de cette année, un établissement a introduit l'utilisation des tablettes numériques pour l'administration de ses examens des niveaux supérieurs, soit le Conservatoire de musique de Québec. Cette nouvelle modalité au soutien de l'administration des examens est en processus d'implantation au Conservatoire de musique de Trois-Rivières.

**Indicateur 5.2 :** Un guide sur les bonnes pratiques pour favoriser la tenue d'événements écoresponsables a été diffusé au sein du réseau du Conservatoire. Au moins 40 % (et plus selon les conservatoires) des événements tenus dans les établissements du réseau intègrent des mesures écoresponsables. (Réduction de l'utilisation du papier pour les communications, invitations, billetterie et programmes par leur accessibilité en ligne ou une projection sur les lieux; visibilité des bacs de tri sur les lieux; utilisation de matériaux recyclables ou réutilisables; distribution ou don de la nourriture restante; recours à des fournisseurs qui ont des pratiques écoresponsables.) \*Note : Le Conservatoire de musique de Saguenay détient une attestation de niveau Performance du programme Ici on recycle +, de Recyc-Québec.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
3.3.1 Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables	6. Faciliter et promouvoir la mobilité durable parmi le personnel, les élèves et les visiteurs du Conservatoire	6.1 Nombre de mesures annuelles de sensibilisation de la communauté du Conservatoire pour encourager et favoriser la mobilité durable	Minimum de 4 mesures par année	ATTEINT
5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez les employés de l'État				

Le Conservatoire a procédé à différentes diffusions pour faire la promotion de divers moyens de transport durable auprès de sa communauté. Les billets de ses événements artistiques tenus à Montréal et Québec font la promotion du transport en commun et du vélopavage. Les membres du personnel appelés à se déplacer entre les établissements du réseau sont incités à utiliser le transport collectif. Le Conservatoire a procédé à la promotion sur ses réseaux sociaux du Défi sans auto solo, du Mois du vélo ainsi que des services de vélopavage à Québec et à Montréal. Les conservatoires de Montréal font la promotion du transport durable sur leurs écrans promotionnels et dans les guides destinés à la communauté étudiante et aux locataires.

# Annexe | Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est assujéti à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, c. D-11.1). Conformément à cette loi, le Conservatoire appliquait une directive en la matière et avait désigné un responsable du suivi des divulgations.

À la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives* (L.Q. 2024, c. 21), le Protecteur du citoyen est désormais chargé, depuis le 30 novembre 2024, de recevoir et de traiter les divulgations d'actes répréhensibles.

La présente reddition couvre uniquement la période du 1<sup>er</sup> juillet au 29 novembre 2024, durant laquelle aucune divulgation n'a été reçue par le Conservatoire.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2024-2025		Nombre de divulgations
1	Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 29 novembre 2024	0
2	Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)	0
3	Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
4	Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
5	Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

# Annexe | Code d'éthique des administrateurs

Le Code d'éthique des administrateurs du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (le « Code d'éthique des administrateurs ») a été adopté le 14 mars 2008 avec amendements subséquents<sup>1</sup>. Une copie du Code d'éthique des administrateurs est transmise à tout nouvel administrateur, qui à cette occasion est appelé à signer une déclaration à l'effet qu'il a pris connaissance de son contenu et qu'il s'engage à respecter les obligations qui y sont prévues.

La présidente du conseil n'a constaté aucun manquement au cours de l'exercice financier 2024-2025 et aucun cas relatif à l'éthique ne lui a été soumis au cours de la dernière année.

Le Code d'éthique des administrateurs reproduit plus bas est également diffusé sur le site web du Conservatoire dans la section « Accès à l'information ».

## Section I - Préambule

1. Aux fins de la mise en œuvre du présent code d'éthique, les termes « administrateur du Conservatoire » et « membre du conseil » désignent les administrateurs du Conservatoire nommés par le gouvernement en vertu des articles 3.1, 3.2 et 3.3 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ c. G-1.02) ainsi que les administrateurs du Conservatoire nommés ou élus en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (RLRQ, chapitre C-62.1), conformément aux règlements pris par le Conservatoire en regard de cet article.
2. Le Conservatoire est un organisme du gouvernement au sens de la *Loi sur le Vérificateur général du Québec* (RLRQ c. V-5.01) et à ce titre, ses administrateurs sont des administrateurs publics assujettis au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ c. M-30, r.1) (ci-après « le *Règlement sur l'éthique* ») adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30).
3. La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* et le *Règlement sur l'éthique* prévoient des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs du Conservatoire.
4. En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire a notamment pour fonctions d'élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration et ce code d'éthique doit être approuvé par le conseil d'administration du Conservatoire, sous réserve des dispositions du *Règlement sur l'éthique*.

5. Le conseil d'administration souhaite préciser les modalités d'application des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs du Conservatoire en tenant compte du contexte propre au Conservatoire.

## Section II - Objets et interprétation

6. Le présent code d'éthique a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance entre le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et sa clientèle, ses partenaires, ses fournisseurs et le public en général.

Il a aussi pour objet de favoriser la transparence de l'administration générale du Conservatoire au sein de son organisation et de responsabiliser les membres de son conseil d'administration.

7. En cas de doute quant aux gestes qu'il convient de poser ou non, le membre du conseil doit agir selon l'esprit et les principes des règles applicables en vertu du présent code d'éthique, en se référant à la mission du Conservatoire ainsi qu'aux valeurs sur lesquelles celui-ci s'appuie. Au besoin, le membre du conseil peut se référer au président du conseil ou au secrétaire général du Conservatoire.
8. Aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires applicables aux administrateurs publics en matière d'éthique et de déontologie. En cas de divergence entre le présent code d'éthique et ces dispositions législatives et réglementaires, les règles et les principes les plus exigeants d'un point de vue moral ou éthique s'appliquent.

## Section III - Normes d'éthique et de déontologie

### — Règles générales

9. Le membre du conseil doit contribuer à la réalisation de la mission du Conservatoire et à la bonne administration de ses ressources et de ses biens.

Cette contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

1. Adopté par résolution CA-2007-2008-31 du conseil d'administration du Conservatoire et amendé ultérieurement par les résolutions 2008-2009-27 (17 février 2009), 2018-2919-43 (8 mars 2019) et 2022-2023-40 (3 mars 2023) du conseil d'administration du Conservatoire.

10. Le membre du conseil doit en tout temps agir de bonne foi avec pour seul objectif le bien du Conservatoire sans tenir compte des intérêts particuliers d'aucune autre personne, aucun autre groupe ou aucune autre organisation.
11. Le membre du conseil doit agir avec respect dans ses relations avec les autres membres du conseil, le personnel du Conservatoire, la clientèle de celui-ci ainsi que toute autre personne avec qui il entre en relation dans le cadre de ses fonctions de membre du conseil.

— *Exercice de la fonction d'administrateur*

12. Le membre du conseil se rend disponible pour remplir ses fonctions au service du Conservatoire, s'assure de bien connaître l'évolution des affaires du Conservatoire et des dossiers portés à son attention, prend une part active aux délibérations et évite de s'abstenir d'exercer son droit de vote sauf pour un motif sérieux.  
  
Le membre du conseil s'assure que les procès-verbaux reflètent adéquatement les décisions prises et les discussions entourant chacune d'elles.
13. Le membre du conseil met à profit ses connaissances, ses aptitudes et son expérience de manière à assurer la saine gestion des affaires du Conservatoire.  
  
Sauf pour un renseignement ou un fait pour lequel il est tenu à la confidentialité, le membre du conseil révèle tout renseignement ou fait aux autres membres lorsqu'il sait que la communication de ce renseignement ou de ce fait pourrait avoir une influence significative sur une décision que le conseil doit prendre ou sur une action que le conseil doit poser.
14. Avant de participer à une décision par vote ou autrement, le membre du conseil s'assure que celle-ci respecte l'ensemble des règlements et politiques du Conservatoire, à moins que la décision n'ait pour but de les modifier.
15. Le membre du conseil doit s'assurer que la reddition de comptes touchant les affaires du Conservatoire et l'information y afférente respectent les règles applicables en cette matière et soient présentées d'une façon qui soit claire et transparente.

— *Rémunération*

16. Le membre du conseil ne peut être rémunéré par le Conservatoire pour ses fonctions d'administrateur qu'aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.
17. Le membre du conseil a droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de ses fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

— *Honnêteté*

18. Le membre du conseil doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions au service du Conservatoire.
19. Le membre du conseil ne doit pas confondre les biens du Conservatoire avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit d'un tiers.
20. Le membre du conseil ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.  
  
Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis au Conservatoire.
21. Le membre du conseil ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
22. Le membre du conseil doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

— *Discrétion et réserve*

23. Le membre du conseil est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa fonction au service du Conservatoire et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.
24. Le membre du conseil ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions au service du Conservatoire.
25. Le membre du conseil autre que le président du conseil ou le directeur général ne peut agir comme porte-parole du Conservatoire, sauf s'il a obtenu l'autorisation explicite de le faire de la part de l'un d'eux ou de l'ensemble du conseil.
26. Le membre du conseil ne prend pas position publiquement à l'encontre des décisions du Conseil, par des actions ou des propos immodérés, et évite de porter atteinte à la réputation du Conservatoire ou à celle de ses administrateurs, des personnes qui y œuvrent, de sa clientèle ou de ses partenaires.
27. Le membre du conseil doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre des décisions indépendamment de toute considérations politique partisane.
28. Le président du conseil et le directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

# Annexe | Code d'éthique des administrateurs (suite)

## — *Conflit d'intérêts*

29. Le membre du conseil doit éviter de se placer directement ou indirectement dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions au service du Conservatoire.

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction de membre du conseil et à la réalisation de la mission du Conservatoire ou à l'occasion de laquelle un membre du conseil utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.

30. Un membre du conseil d'administration qui exerce des fonctions à temps plein au sein du Conservatoire ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Conservatoire. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.

Tout autre membre du conseil qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Conservatoire doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration ou, dans le cas de ce dernier, au ministre de la Culture et des Communications et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Il revient au président du conseil de déterminer si, le cas échéant, ce membre doit se départir de son intérêt ou se désister du conseil.

31. La dénonciation écrite d'un intérêt par un membre du conseil ou de toute situation pouvant remettre en question son indépendance et son impartialité peut se faire en tout temps par le biais du formulaire joint en annexe 2 du présent code d'éthique, à être transmis au président du conseil d'administration.

32. Le membre du conseil d'administration qui est membre du personnel du Conservatoire doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question concernant son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le premier alinéa s'applique pareillement à ceux qui sont membres du personnel, sauf au directeur général et au directeur d'un établissement d'enseignement du Conservatoire, pour toute question concernant la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Malgré le premier alinéa, le directeur général peut voter sur toute question portant sur le lien d'emploi du directeur des études ainsi que sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail qui sont particulières à ce dernier.

## — *Après-mandat*

33. Le membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures. En aucun temps il ne doit communiquer à autrui une information confidentielle concernant le Conservatoire, ses opérations, ses administrateurs, les personnes qui y œuvrent, sa clientèle ou ses partenaires.
34. Le membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil ne doit pas donner à autrui des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Conservatoire ou un tiers avec lequel il a eu des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la cessation de ses fonctions au sein du conseil.
35. Le membre du conseil qui a agi relativement à une procédure, une négociation ou une autre opération particulière du Conservatoire ne peut, après qu'il ait cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil, agir au nom ou pour le compte d'autrui à l'égard de la même procédure, négociation ou autre opération à laquelle il a participé, ou dont il a été témoin, dans l'exercice de son mandat au sein du conseil.
36. Aucun membre du conseil ne doit transiger avec un membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil et qui agit pour lui-même ou pour un tiers dans le cadre d'opérations visées à l'article qui précède.

## Section IV - Mise en œuvre

### — Mesures préventives

37. Dans les 30 jours de son entrée en fonction, ou lors de la première réunion du conseil à laquelle il assiste, selon la première de ces échéances, le membre du conseil doit prendre connaissance et signer la déclaration relative à son adhésion aux normes d'éthique et de déontologie des administrateurs du Conservatoire jointe en annexe 1 du présent code d'éthique et la remettre dûment complétée au secrétaire général du Conservatoire.
38. Une fois par année, chaque membre du conseil doit compléter une déclaration écrite, d'une part, dénonçant, à sa connaissance, tout intérêt direct ou indirect qu'il détient dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et celui du Conservatoire, notamment s'il s'agit d'un droit qu'il peut faire valoir contre le Conservatoire, ou, d'autre part, attestant ne pas avoir de tels intérêts.

### — Processus disciplinaire

39. Le président du conseil peut requérir l'avis du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire s'il constate ou s'il est informé d'un manquement par un membre du conseil à une obligation prévue par le présent code d'éthique. Il n'est toutefois pas lié par cet avis.
40. Lorsque le président constate qu'un membre du conseil nommé par le gouvernement a manqué aux obligations du code d'éthique des administrateurs du Conservatoire, il doit informer sans délai le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, qui est l'autorité compétente pour agir à l'égard de cet administrateur en vertu du *Règlement sur l'éthique*. Le président du conseil fait part au secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs. Il lui fait part, le cas échéant, de l'avis du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, s'il a requis et reçu un tel avis.
41. Le processus disciplinaire applicable à un manquement d'un membre du conseil au présent code est celui prévu au chapitre VI du *Règlement sur l'éthique*.

## Section V – Dispositions finales

42. Le président du conseil est chargé de la mise en œuvre et de la diffusion du présent code d'éthique et doit s'assurer que les membres du conseil respectent les principes et les règles d'éthique et de déontologie auxquels ils sont assujettis en tant qu'administrateurs du Conservatoire. Le président du conseil peut requérir à cette fin la collaboration du secrétaire général.

Le président du conseil doit faire rapport annuellement de sa gestion en matière d'éthique au comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire. Ce rapport peut être fait verbalement ou par écrit.

Il doit s'assurer en plus que le rapport annuel du Conservatoire reproduise le présent code d'éthique et qu'il fasse mention des cas qui ont été traités au cours de l'année.

43. Le présent code d'éthique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Conservatoire.
44. En tout temps, le conseil d'administration du Conservatoire peut, par voie de résolution et sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, amender le présent code d'éthique, l'abroger et le remplacer par un autre, ou encore en suspendre ou en modifier temporairement tout article.
45. Lorsque le conseil adopte une résolution en vertu de l'article qui précède, les administrateurs du Conservatoire en sont informés dans les meilleurs délais.

## Renseignements concernant les membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Conservatoire est composé de 15 membres, dont 10 membres indépendants nommés par le gouvernement et 5 membres internes, issus de la communauté du Conservatoire (2 membres d'office, soit le directeur général et le directeur des études ainsi que 3 membres élus par leurs pairs, soit un directeur d'établissement d'enseignement, un enseignant et le président de la Fédération des associations d'élèves du Conservatoire).

Au 30 juin 2025, le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec était composé des membres suivants et dont les notes biographiques reflètent leur parcours professionnel à cette date :

### MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Photo : Alexi Hobbs

#### Monique Forget Leroux – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 23 juin 2021 au 1<sup>er</sup> décembre 2021

Second mandat : 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2024

Troisième mandat : 5 juin 2024 au 4 juin 2029

#### Présidente du conseil d'administration

Compagnon de l'Ordre du Canada, Compagnon de l'Ordre du Temple de la renommée de l'entreprise canadienne (CBHF), membre du Temple de la renommée de l'industrie des valeurs mobilières (IIAC) et membre du Temple de la renommée comptable du Canada, Monique Forget Leroux est administratrice de sociétés. Elle siège aux conseils d'administration de Michelin, BCE/BELL, COUCHE-TARD et Lallemand Inc. (société privée). Elle est également présidente du comité RSE de Michelin ainsi que du comité de gouvernance de BCE/BELL. Elle est experte-conseil principale pour TENEO et a agi comme conseillère principale à Fiera Capital.

Mme Forget Leroux a connu une carrière remarquable comme présidente du conseil et cheffe de la direction du Mouvement Desjardins au Canada. Elle a également été associée (Audit) chez ERNST & YOUNG (Canada) et a occupé des fonctions exécutives importantes à RBC Banque Royale et à Québecor. Elle a également été présidente du conseil d'Investissement Québec.

Mme Forget Leroux a présidé le Conseil sur la stratégie industrielle du Canada et a publié un rapport important sous le thème « Redémarrer, relancer, repenser la prospérité de tous les Canadiens ». Elle est membre du groupe de travail sur l'investissement d'impact du G7 Impact Taskforce (UK) représentant le Canada. En plus de présider le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, elle préside les conseils de l'Université de Sherbrooke et de LG2. Mme Forget Leroux agit également comme vice-présidente du conseil de l'Orchestre symphonique de Montréal et de la Commission Trilatérale au Canada. Enfin, Mme Forget Leroux est mentore du réseau global de CMI (Global Leaders in Mentoring).

Mme Forget Leroux est Compagnon de l'Ordre du Canada, officière de l'Ordre National du Québec, chevalier de la Légion d'Honneur (France) et récipiendaire du prix Woodrow Wilson (États-Unis). Elle a reçu les titres de Fellow de l'Ordre des CPA et de l'Institut des administrateurs de sociétés du Canada ainsi que des doctorats honoris causa et prix de dix universités canadiennes en reconnaissance de sa contribution dans le secteur des affaires, mais aussi pour sa contribution à la communauté. Elle est également administratrice émérite et a été membre du comité exécutif de la Fondation Rideau Hall. Elle a également publié trois livres.

Elle est membre du comité adviseur du Royal 22<sup>e</sup> Régiment et a été lieutenant-colonel honoraire du Régiment de la Chaudière.



Photo : Laurence Labat

#### Geneviève Côté – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 24 mars 2021 au 23 mars 2025

#### Membre du comité de gouvernance et d'éthique Membre du comité d'audit et de gestion de risques

Membre du Barreau du Québec et détentrice de la double certification en gouvernance ASC-C. Dir., M<sup>e</sup> Geneviève Côté cumule plus de 25 ans d'expérience professionnelle dans le milieu culturel québécois, notamment en production de spectacles et télévisuelle et en promotion de la musique.

En 2003, elle a fondé la compagnie Frilance musique et a en outre occupé diverses fonctions dans le milieu de la gestion culturelle. De 2014 à 2021, elle a occupé la fonction de Cheffe des affaires du Québec et des arts visuels à la SOCAN, société pancanadienne de gestion collective de droits. M<sup>e</sup> Côté a également agi comme chargée de cours au Département de musique de l'UQAM en 2021 et 2022. Elle œuvre en pratique privée en droit du divertissement.

En plus de son implication au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, M<sup>e</sup> Côté siège au Conseil de la Caisse Desjardins de la Culture.

## MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Photo : Jacques Frechette



### Mélanie Dallaire

Premier mandat : 24 mars 2021 au 23 mars 2025

Titulaire d'une maîtrise en management des entreprises culturelles à HEC Montréal, Mélanie Dallaire travaille depuis plus de 25 ans en communication stratégique et relations publiques.

À la suite de ses études en communication à l'Université du Québec à Montréal, Mme Dallaire s'est vu confier de nombreux mandats à titre de pigiste dans le milieu culturel. Elle a ensuite travaillé dans le réseau de la santé et des services sociaux comme cadre-conseil, communications externes au CHU Saint-Justine et occupé des fonctions de gestion en communication dans les secteurs privé et municipal. Elle occupe le poste de directrice des communications au cabinet de la ministre responsable des Aînés et déléguée à la Santé et responsable de la région des Laurentides.



### Jocelyne Faucher – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 29 juin 2016 au 28 juin 2020

Deuxième mandat : 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2026

#### Présidente du comité de gouvernance et d'éthique

Diplômée en médecine de l'Université de Sherbrooke, Jocelyne Faucher détient une maîtrise en administration des services de santé de l'Université de Montréal et une certification universitaire en gouvernance de sociétés de l'Université Laval.

Professeure retraitée de l'Université de Sherbrooke, Mme Faucher a occupé de 2009 à 2025 la fonction de secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante de cette institution. À ce titre, Mme Faucher a vu, entre autres, à la bonne gouvernance de l'Université, à la gouvernance de la sécurité de l'information, à une vie de campus stimulante, au déploiement de la stratégie de santé psychologique pour les étudiants ainsi qu'à la mise en œuvre de la Politique et Stratégie des arts et de la culture de l'Université.

Coprésidente du Conseil franco-québécois de coopération universitaire de 2010 à 2014, elle a reçu le grade de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques de la République française en 2016.

Elle a siégé au conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS de 2018 à décembre 2024. Elle a été présidente du comité de la mission universitaire, membre du comité vigilance – qualité et du comité de gouvernance et d'éthique. Depuis décembre 2024, elle est présidente intérimaire du conseil d'administration d'établissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Depuis juin 2025, elle y préside le comité de révision des plaintes.



### Nathalie Houle – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 25 août 2021 au 24 août 2025

#### Présidente du comité d'audit et de gestion de risques

Directrice principale Gouvernance et soutien aux instances depuis 2020, Mme Houle a comme mandat d'assurer le développement, l'évolution et la mise en œuvre de stratégies en gouvernance de même qu'en éthique et déontologie pour le Mouvement Desjardins. Mme Houle travaille chez Desjardins depuis plus de 35 ans. Avant de prendre les responsabilités en gouvernance, elle était directrice principale Projets spéciaux et transversaux, au bureau du Président, Coopération et Soutien aux administrateurs. Au cours de sa carrière chez Desjardins, Mme Houle a eu à gérer divers mandats stratégiques tels que l'évolution culturelle, la mise en œuvre de l'optimisation des systèmes financiers, l'encadrement de la gestion des processus, la mise en place des revues de performances et du développement de système de tableaux de bord.

Mme Houle a été impliquée au sein de l'Ordre des Comptables professionnels agréés pendant plus de 12 ans. Présidente au conseil d'administration de 2018 à 2021, elle a siégé à divers comités statutaires tels que le comité exécutif, le comité d'audit, le comité d'inspection professionnel, le comité stratégique et le comité de vigie. Elle a été membre du comité de transition de l'unification des trois ordres comptables du Québec. Mme Houle a aussi été membre du conseil d'administration de CPA sans Frontières de 2016 à 2018.

Mme Houle est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables et d'un diplôme court de deuxième cycle en système et technologie d'information de gestion. Elle possède le titre de comptable professionnel agréé depuis 1989 et a obtenu le titre honorifique de Fellow en 2011. Elle possède aussi le titre d'administrateur de société de l'IAS. Mme Houle agit de plus comme membre de l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec depuis le 11 décembre 2024.

## MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



### **Murielle Laberge – MEMBRE INDÉPENDANTE**

Premier mandat : 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2026

#### **Membre du comité des ressources humaines**

Murielle Laberge est rectrice de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) depuis le 30 mars 2020.

Titulaire d'une maîtrise en relations industrielles et ressources humaines de l'UQO et d'un doctorat en relations industrielles de l'Université de Montréal, Murielle Laberge s'est jointe à l'UQO en 1998. Professeure au Département de relations industrielles, elle a travaillé avec le Centre d'études et de recherches en psychologie industrielle et comportement organisationnel (CERPICO) et l'équipe de recherche multidisciplinaire sur les organisations en santé (ERMOS) de l'UQO. Elle a signé et cosigné de nombreux articles scientifiques et prononcé plusieurs conférences lors de forums scientifiques nationaux et internationaux. De 2007 à 2015, Murielle Laberge a occupé les fonctions de doyenne de la gestion académique.

Parallèlement à ses fonctions universitaires, Murielle Laberge a également œuvré en tant qu'experte-conseil en ressources humaines et accompagné de nombreuses organisations des secteurs public et privé dans l'amélioration du climat organisationnel, ainsi que dans l'identification et le développement du potentiel humain.

Au moment de sa nomination, Murielle Laberge était présidente du conseil d'administration du Collège Héritage et du Centre d'aide 24/7, en plus de siéger au comité de direction de la Fédération des cégeps. La Médaille de l'Assemblée nationale du Québec lui a d'ailleurs été décernée en 2019 pour services rendus à la communauté.



Photo : Antoine Saito

### **Maxime Lataille – MEMBRE INDÉPENDANT**

Premier mandat : 29 juin 2022 au 28 juin 2026

#### **Membre du comité de gouvernance et d'éthique**

Maxime Lataille est diplômé du Conservatoire de musique de Montréal aux premier et deuxième cycles universitaires. En 2007, au niveau de la maîtrise, il reçoit, à l'unanimité, le Prix avec grande distinction en interprétation – flûte. En 2008, il obtient une spécialisation en flûte traverso du Conservatoire Neuchâtelois en Suisse.

Depuis 2011, il œuvre au sein de l'équipe de l'Orchestre symphonique de Montréal où il a cumulé plusieurs fonctions. Il a occupé le poste d'adjoint au directeur musical Kent Nagano ainsi que de chef de projets spéciaux en éducation en mettant sur pied l'OSBL La Musique aux enfants, une prématernelle située dans Montréal-Nord. En 2017, M. Lataille a été nommé directeur des relations gouvernementales de l'OSM et ce mandat s'est par la suite enrichi par l'ajout de deux nouveaux volets d'activités : affaires publiques (2021) et développement philanthropique (2024). Musicien de formation, il a enseigné la musique pendant de nombreuses années et est toujours très impliqué dans les milieux culturels québécois et canadien. De 2019 à 2022, il a assuré la présidence du conseil d'orientation du Conservatoire de musique de Montréal. Il siège également au sein de plusieurs conseils d'administration et comités d'associations culturelles du Québec et du Canada. Il est membre du conseil d'administration d'Orchestres Canada depuis 2019, une organisation dont il préside le comité national de défense des intérêts et le caucus du Québec. Il siège aux conseils d'administration du Conseil québécois de la musique occupant le poste de 2<sup>e</sup> vice-président entre 2021 et 2023, de la Fondation de l'OSM et de La musique aux enfants. Entre 2018 et 2025, il a été secrétaire du conseil d'administration du Festival Montréal Baroque.

## MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Photo : Élisa Mear

### **Sakay Ottawa – MEMBRE INDÉPENDANT**

Premier mandat : 29 juin 2022 au 28 juin 2026

#### **Membre du comité des ressources humaines**

M Sakay Ottawa (prononcer Sagui) est auteur, compositeur et interprète musical autochtone depuis plus de 20 ans. D'origine Atikamekw, une des dix Premières Nations au Québec, Sakay est natif de Manawan dans la région de Lanaudière.

En juin 2022, Sakay Ottawa a terminé sa formation de 2<sup>e</sup> cycle universitaire en études supérieures spécialisées en gestion de l'éducation à l'Université de Sherbrooke. Également diplômé en éducation préscolaire et en enseignement primaire de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 2001, Sakay est directeur de l'école secondaire de sa communauté. Il a été auparavant directeur adjoint et enseignant régulier à l'école primaire de sa communauté, période entrecoupée par trois ans d'enseignement au Lac-Saint-Jean et à La Tuque ainsi qu'un an à titre de directeur des Services éducatifs, linguistiques et culturels au Conseil de la Nation Atikamekw à La Tuque en 2008. Il s'implique activement dans sa communauté, surtout auprès des jeunes, en leur donnant l'espoir et la fierté tant recherchés.

Marié et père de quatre enfants, sa famille ainsi que la préservation de la culture autochtone et de sa langue Atikamekw sont au cœur de son univers. À partir d'août 2010, aux élections de Manawan, il a agi pendant quatre ans à titre de conseiller au sein du Conseil des Atikamekw de Manawan, ce qui l'a amené à s'impliquer davantage auprès des siens. Sakay aspire à faire connaître sa nation et sa culture partout au Québec afin d'établir des ponts entre l'ancien et le nouveau monde.



### **Josée Ouellet – MEMBRE INDÉPENDANTE**

Premier mandat : 25 août 2021 au 24 août 2025

#### **Présidente du comité des ressources humaines**

Fortes de ses expériences diversifiées en gestion, Josée Ouellet exerce un rôle de consultante auprès de leaders et d'organisations. De 2016 à 2022, elle a agi comme directrice générale du Collège d'Alma. À travers une planification stratégique renouvelée, elle a piloté le développement et le redressement du Collège avec succès. Elle a notamment mis en place un laboratoire régional qui déploie des activités de recherche et d'innovation visant l'intégration des compétences numériques au sein de la collectivité : COLab, innovation sociale et culture numérique.

Diplômée de l'UQAC au baccalauréat en administration, Josée Ouellet est aussi titulaire d'une maîtrise en administration des affaires – management de l'Université Laval. Elle possède plusieurs années d'expérience en gestion, en leadership et transformation au sein d'entreprises de renom, notamment dans des postes de direction au sein du Mouvement Desjardins, pour lequel elle a mis sur pied l'Institut coopératif Desjardins regroupant plusieurs programmes développés en partenariat avec le milieu universitaire. Elle est reconnue pour sa capacité à innover et à entreprendre différemment dans le domaine du développement des personnes et des compétences.

Ses engagements à titre de dirigeante ont été nombreux, notamment à l'Université du Québec à Chicoutimi, à Collèges et instituts Canada, à la Commission régionale des partenaires du marché du travail ainsi qu'auprès de plusieurs OBNL. Son expertise, sa rigueur et sa droiture y sont reconnues.

## MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Photo : Jean-François Gratton



### Lorraine Pintal<sup>1</sup> - MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 16 avril 2025 au 15 avril 2029

#### Membre du comité d'audit et de gestion de risques

Diplômée du Conservatoire d'art dramatique de Montréal en 1973, Lorraine Pintal est une figure marquante du milieu culturel québécois. Comédienne, metteuse en scène, consultante artistique, autrice, réalisatrice télé et animatrice radio, elle a marqué le milieu artistique par la richesse et la diversité de sa carrière. De 1992 à 2024, elle a assuré la direction générale et artistique du Théâtre du Nouveau Monde, où elle a signé près de 150 mises en scène. Reconnue comme l'une des plus grandes metteuses en scène du Québec, elle a également réalisé plusieurs séries télévisées. Son apport exceptionnel aux arts de la scène lui a valu plusieurs distinctions honorifiques prestigieuses : Membre de l'Ordre du Canada et officière de l'Ordre national du Québec, Compagne des arts et des lettres du Québec, Chevalière de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. Elle est également récipiendaire d'un Prix du Gouverneur Général pour les arts du spectacle et lauréate du Prix des Femmes d'affaires du Québec. En 2020, elle se mérite le titre d'officière de l'Ordre de Montréal. En 2021, le Gouvernement du Québec lui remet le tout premier prix Denise-Filiatrault et en 2022, elle reçoit le Prix Marie-Victoire-Félix Dumouchel du Rassemblement pour un Pays Souverain.

Membre du Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire depuis sa création en juin 2022, Lorraine Pintal se distingue par son appui constant et son attachement sincère à la mission de l'institution.

Impliquée dans son milieu, Mme Pintal a siégé à divers conseils d'administration au cours des dernières années, incluant ceux de la Fondation de théâtre Siminovitch, de la Chambre de commerce de Montréal, de la Vitrine culturelle et de Télé-Québec.

En plus de son rôle d'administratrice au Conservatoire, Mme Pintal siège actuellement au conseil d'administration du Comité de la fête nationale du Québec à Montréal.

1. Mme Lorraine Pintal a été nommée administratrice indépendante du Conservatoire à compter du 16 avril 2025, en remplacement de M. Xavier Roy. Elle a été nommée membre du comité d'audit et de gestion de risques par le conseil d'administration à compter du 5 mai 2025, en remplacement de M. Xavier Roy.

## MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Photo : Stéphanie Bourgeois



### Marc Hervieux – DIRECTEUR GÉNÉRAL

Premier mandat : 22 août 2022 au 21 août 2027

#### En fonction à titre de directeur général depuis le 22 août 2022

Originaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, c'est au Conservatoire de musique de Montréal que Marc Hervieux découvre sa voix de ténor qui impressionne les enseignants. Il obtient son diplôme en 1997, à l'âge de 27 ans. Il est également diplômé de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal ainsi que de l'Advance Role Preparation Studio du Florida Grand Opera, à Miami. Il a été formé par des professeurs de chant aussi prestigieux que Sylvia Saurette, Diana Soviero, Ermanno Mauro, César Ulloa et Gerald Martin Moore.

Il participe par la suite à une tournée de Jeunesses Musicales Canada, dans le cadre de l'opéra *L'Elisir d'amore*, opéra buffa de Gaetano Donizetti (1797-1848), dans plusieurs villes du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Sur la scène nationale, il a chanté pour l'opéra de Montréal, Québec, Edmonton, Calgary, Vancouver, Victoria, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, et s'est produit en concert d'un océan à l'autre avec les grands orchestres symphoniques du pays.

Au cours de sa carrière, Marc s'est fait entendre sur la scène internationale en répondant présent à de nombreuses invitations prestigieuses qui l'ont mené de Saint-Petersbourg à Paris, en passant par Séoul, Metz, St-Paul/Minneapolis, Malaga, Taïwan et plusieurs autres.

Marc Hervieux a également joint sa voix à celles de nombreux artistes d'ici, dont Gilles Vigneault, Ginette Reno, Paul Daraïche, Éric Lapointe ainsi que l'artiste français Gérard Lenormand.

En décembre 2019, il reprenait pour la troisième année consécutive son rôle dans *Décembre*, la comédie musicale du temps des fêtes signée QUÉBECISSIME. En janvier 2020, il montait sur la scène du TNM afin de donner vie au poète Nelligan dans la nouvelle production de l'opéra du même nom.

Après avoir animé le magazine quotidien *Cap sur l'été* deux années consécutives, il transposa sa bonne humeur et son savoir musical dans l'émission de variétés *Virtuose*, animée par Gregory Charles et présentée à Radio-Canada.

Au microphone de la station radiophonique Radio-Classique pendant quatre ans, on a pu l'entendre sur les ondes de Radio-Canada à ICI Première, ICI Musique et ICI Musique Classique avec son émission *La Dolce Vita*, et antérieurement *Les Brunchs musicaux*. À l'automne 2024, il a succédé à Claude Saucier à la barre de la populaire émission *C'est si bon*.

Marc Hervieux est aussi lauréat de plusieurs prix et bourses, dont le prix Diana-Soviero de l'Opéra de Montréal, la bourse de la Fondation Charles-Émile-Gadbois, la bourse Gautier-Létourneau, ainsi que celle de la Fondation Jacqueline-Desmarais, qu'il a obtenue pour trois années consécutives. Il a enregistré plus de 10 albums, dont 3 disques d'or et a reçu 3 Félix.

Depuis août 2022, Marc Hervieux occupe fièrement le poste de directeur général du Conservatoire.

## MEMBRE D'OFFICE

Photo : Stéphanie Bourgeois



### Jean-François Latour – DIRECTEUR DES ÉTUDES

#### En fonction à titre de directeur des études depuis le 17 août 2020

Jean-François Latour occupe le poste de directeur des études du Conservatoire depuis l'été 2020. Il a également assuré la direction générale par intérim du Conservatoire de juin 2021 à août 2022 et a été directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières de 2017 à 2020. Il a de plus été professeur de piano, de musique de chambre et de pédagogie instrumentale ainsi que responsable du programme en interprétation classique à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke.

On a pu l'entendre sur les ondes de la Radio Suisse-Romande, la Radio Audizioni Italiane, la Radio-Télévision Belge de la langue française, la Chicago Classical Radio, la Vermont Public Radio et la Société Radio-Canada.

Il a complété les programmes Artist Diploma (2002) et Graduate Performance Diploma (2000) au Peabody Conservatory of Music de Baltimore et a obtenu un Artist Diploma du Royal Conservatory of Music de Toronto (2001). Il détient de plus un baccalauréat (1996), une maîtrise (1998) et un doctorat (2012) en musique de l'Université de Montréal.

## MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS



Photo : Éric Truchon

### **Josée April** – PROFESSEURE, CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI

Membre élue par ses pairs

Premier mandat : du 3 mai 2022 au 2 mai 2024

Deuxième mandat : du 3 mai 2024 au 2 mai 2026

Originaire du Bas-Saint-Laurent, Josée April y a commencé ses études musicales et les a poursuivies à Rimouski sous la direction de Pauline Charron, r.s.r. Elle obtient, en 1974, le Premier Prix en orgue au Concours de musique du Canada. Elle a obtenu également un doctorat en musique de l'Université de Montréal en 1994, sous la direction de Réjean Poirier. Elle a aussi obtenu un D.N.E.S.M. en orgue au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon, où elle étudiait sous la direction de Xavier Darasse; un Diplôme de fin d'études au C.N.R. de Toulouse en clavecin avec Jan Willem Jansen; une maîtrise-orgue, licence-clavecin et baccalauréat-orgue de l'Université McGill avec John Grew, Hank Knox, Sandra Mangsen et Raymond Daveluy.

Josée April a effectué de nombreux stages en Europe auprès de Kenneth Gilbert, Ton Koopman, Luigi Tagliavini, Jos Van Immerseel, Michel Chapuis, Francis Chapelet, Jean Langlais, Jean Ferrard, Bernard Foccroule, Mireille Lagacé, Jean-Luc Étienne et Pierre Perdigon. Elle s'est fait entendre au Canada, aux États-Unis, en France et au Japon. Elle a fait des enregistrements radiophoniques et enregistré un disque de musique de chambre sur étiquette McGill.

Josée April a entre autres travaillé avec l'Ensemble vocal Arts-Québec, le Choeur Saint-Germain d'Outremont, le Choeur Donovan, Orphée Choir, les Tudors Singers, le Choeur de l'Orchestre symphonique de Montréal, le McGill Chamber Singers, le Choeur de l'Université de Sherbrooke et le Choeur de chambre de Rimouski. Elle a joué avec l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, l'Orchestre des jeunes du Québec et avec le Collegium Musicum de McGill.

Josée April a été organiste-titulaire des paroisses Saint-Pierre-Claver à Montréal et Saint-Germain d'Outremont pendant plusieurs années. Elle est titulaire à la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski depuis 2000. Elle est professeure de clavecin, d'orgue, de musique de chambre et de matières théoriques au Conservatoire de musique de Rimouski. Elle a participé activement aux travaux de numérisation musicale en tant que chercheuse au Laboratoire LAMUSADI, à l'UFR SIC de l'Université Paris 8 et du projet MEI AE NORMA et son programme de développement de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord.

Josée April est membre du conseil d'administration des Amis de l'orgue de Rimouski.



Photo : Louise Leblanc

### **Charles Gagnon** – PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE AU CONSERVATOIRE

Membre élu par ses pairs

Premier mandat : du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024

Deuxième mandat : du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025

Charles Gagnon a étudié le saxophone avec Julie Bellavance et Bruno Turgeon avant de se consacrer à la composition. En décembre 2022, il a terminé son premier cycle universitaire en composition au Conservatoire de musique de Québec, où il a également terminé son deuxième cycle en 2025.

Il a principalement étudié avec Yannick Plamondon, mais s'est aussi perfectionné auprès d'autres compositeurs, notamment Denis Gougeons. Il a obtenu le Prix du jury lors du concours Bach : Inventions réinventées, organisé par les Violons du Roi. Il a reçu des commandes de plusieurs ensembles de la ville de Québec, notamment le Chœur d'Ébène et la Musique du NCSM Montcalm.

## MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS

Photo : Kevin Millet



### Jonathan Gagnon<sup>2</sup> – DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC

Membre élu par ses pairs  
Premier mandat : du 5 septembre 2024 au 2 mai 2026

Diplômé du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 2003 (Jeu) et en 2009 (Mise en scène et création), Jonathan Gagnon a joué dans plus d'une soixantaine de productions théâtrales, au Québec et ailleurs : *Exercices de style* et *Cabaret* (Théâtre du trident), *Hosanna ou la Shéhérazade des pauvres* (TNM), *Ne m'oublie pas* (Théâtre Duceppe), *Waitress* (ComediHa! – Espace St-Denis et Salle Albert-Rousseau) et plusieurs autres.

En 2018, son travail est remarqué dans le solo *Extras et ordinaires* (Théâtre de Passage/Premier Acte), interprétation pour laquelle il est nommé pour le Prix Paul-Hébert (meilleur premier rôle) ainsi que pour le prix de la meilleure interprétation masculine lors des Prix de l'association québécoise des critiques de théâtre (AQCT). En 2020, le journal *Le Soleil* et ICI Radio-Canada Québec le consacrent personnalité de l'année, catégorie théâtre. Enfin, pour son interprétation dans *Exercices de style*, il reçoit le prestigieux prix Paul-Hébert en 2021.

En plus du théâtre, on a pu le voir au cinéma dans plusieurs longs métrages tels *Gerry*, *Le grand départ*, *Norboung* et la comédie à grand succès *De père en flic*. À la télévision, il a participé à de nombreuses séries comme *Les bougons*, *La galère*, *District 31*, *La faille 2* et *Géolocaliser l'amour*. En 2025, il incarnera le charmant Valentin dans la série jeunesse *Les lutins magnifiques*. Enfin, on a pu le voir dans de nombreuses publicités.

En 2022, il est diplômé de HEC Montréal après avoir complété un microprogramme en gestion des organismes culturels.

Depuis juin 2024, il occupe le poste de directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec.

En vertu de l'article 3.5 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le Conservatoire doit respecter une proportion d'au moins 40 % de femmes au sein de son conseil d'administration. Au 30 juin 2025, le Conservatoire respecte cette exigence puisque la proportion de femmes au sein du conseil d'administration du Conservatoire est de 53 % (9 membres sur 15 membres en fonction).

En vertu de l'article 3.6 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, au moins un membre du conseil d'administration du Conservatoire doit être âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination. Au 30 juin 2025, le Conservatoire respecte cette exigence.

En vertu de l'article 3.7 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, au moins un membre du conseil d'administration du Conservatoire doit être représentatif de la diversité de la société québécoise. Au 30 juin 2025, le Conservatoire respecte cette exigence.

En vertu de l'article 4 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, au moins les deux tiers des membres du conseil d'administration, dont le président, doivent, de l'avis du gouvernement, se qualifier comme administrateurs indépendants. Au 30 juin 2025, le Conservatoire ne respectait pas cette exigence puisqu'un des administrateurs du Conservatoire ne se qualifiait pas comme indépendant en raison de fonctions exercées au sein de l'administration publique pour la période du 6 mai 2024 au 11 septembre 2025.

En vertu de l'article 17 de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, au moins sept membres doivent provenir de l'extérieur des régions de Montréal et de Québec. En date du 30 juin 2025, le Conservatoire répond à cette exigence puisque les membres du conseil sont établis dans les régions administratives suivantes :

Région administrative	Nombre de membres
Bas Saint-Laurent	1
Capitale-Nationale	4
Chaudière-Appalaches	1
Estrie	1
Lanaudière	1
Laurentides	1
Montréal	4
Montérégie	1
Outaouais	1

2. M. Jonathan Gagnon, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, a été élu au conseil par ses pairs pour un mandat débutant le 5 septembre 2024 et se terminant le 2 mai 2026, en remplacement de M. Geoffrey Gaquère.

## Renseignements concernant le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration assume les fonctions prévues à l'article 15 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et à la section IV du *Règlement de régie interne du Conservatoire*. Entre autres fonctions, le conseil d'administration détermine les orientations du Conservatoire, approuve ses plans stratégiques, les plans d'action annuels qui en découlent ainsi que les rapports annuels d'activités. Il adopte les prévisions budgétaires et les états financiers audités du Conservatoire. Il adopte en outre les profils de compétence et d'expérience requis pour la nomination des membres du conseil d'administration et ceux recommandés pour les postes de directeur général et de directeur des études, de même que les règlements et politiques qui encadrent les divers secteurs d'activités de l'institution. Le conseil d'administration établit par règlement les régimes pédagogiques applicables à l'enseignement de la musique et de l'art dramatique qui régissent notamment l'admission des élèves, les programmes d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études.

Le conseil d'administration doit former des comités statutaires, des comités consultatifs ou des comités spéciaux, et il détermine leur composition et leur mandat. Il a ainsi formé un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et de gestion de risques et un comité des ressources humaines.

Le **comité de gouvernance et d'éthique**, formé de trois membres indépendants du conseil d'administration, a entre autres pour fonctions :

- de voir à l'application des règles de gouvernance et d'éthique en conformité aux lois applicables, dont la loi constitutive du Conservatoire et la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;
  - d'élaborer et de réviser des règles de gouvernance et un code d'éthique pour la conduite des affaires du Conservatoire;
  - d'élaborer et de réviser un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants nommés par le Conservatoire ainsi qu'aux autres employés du Conservatoire;
  - de voir à l'élaboration et à la mise en œuvre de processus de plainte ou de divulgation pour gérer toute situation contrevenant aux règles de gouvernance et d'éthique;
- d'élaborer et de réviser des profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration, à l'exception du président du conseil et du directeur général; ces profils doivent inclure une expérience de gestion pertinente à la fonction;
  - d'élaborer et de réviser les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration;
  - d'élaborer et de réviser des critères d'évaluation du fonctionnement du conseil et d'effectuer annuellement cette évaluation conformément aux critères approuvés par le conseil d'administration;
  - d'élaborer et de réviser un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil;
  - d'approuver tout règlement, plan ou politique touchant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le comité peut être saisi de toute autre question relative à la gouvernance et à l'éthique touchant le Conservatoire et être amené à donner son avis ou à émettre des recommandations sur ces questions.

La durée des mandats des membres du comité de gouvernance et d'éthique est de trois ans maximum, renouvelable à leur terme par le conseil d'administration.

Au 30 juin 2025, ce comité était composé des membres suivants : Mme Jocelyne Faucher (membre depuis le 25 août 2019 et présidente du comité depuis le 5 juillet 2021), Mme Geneviève Côté (membre depuis le 3 septembre 2021) et M. Maxime Lataille (membre depuis le 16 août 2022).

**Le comité d'audit et de gestion de risques**, formé de trois membres indépendants du conseil d'administration, a notamment pour fonctions :

- d'approuver le plan annuel d'audit interne du Conservatoire;
- de s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources du Conservatoire est mis en place et d'en assurer le suivi;
- de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces;
- de s'assurer qu'un processus de gestion des risques est mis en place et d'en assurer le suivi;
- de réviser toute activité susceptible de nuire à la bonne situation financière du Conservatoire et qui est portée à son attention par l'auditeur interne ou par un dirigeant;
- d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et l'auditeur externe nommé par le gouvernement s'il y a lieu;
- de recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

Le comité peut être saisi de toute autre question relative aux finances, au budget et au financement du Conservatoire et être amené à donner son avis ou à émettre des recommandations sur ces questions.

La durée des mandats des membres du comité d'audit et de gestion de risques est de trois ans, renouvelable.

Au 30 juin 2025, ce comité était composé des membres suivants : Mme Nathalie Houle (membre et présidente depuis le 3 septembre 2021), Mme Geneviève Côté (membre depuis le 4 juin 2021) et Mme Lorraine Pintal (membre depuis le 5 mai 2025, en remplacement de M. Xavier Roy).

Au cours de l'exercice 2024-2025, M. Xavier Roy a siégé au comité jusqu'au 18 décembre 2024. Il était membre de ce comité depuis le 16 août 2022.

**Le comité des ressources humaines**, formé de trois membres indépendants du conseil d'administration, a notamment pour fonctions :

- de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines;
- d'élaborer et de proposer un profil de compétences et d'expérience pour la nomination du directeur général;
- d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du directeur général;
- de contribuer à la sélection des dirigeants;
- d'établir un programme de planification de la relève des dirigeants nommés par le Conservatoire;
- d'être informé de toute question pouvant avoir un impact significatif sur les relations de travail.

Le comité peut être saisi de toute autre question relative à tout aspect de la gestion des ressources humaines du Conservatoire et des relations de travail et être amené à donner son avis ou à émettre des recommandations sur ces questions.

La durée des mandats des membres du comité des ressources humaines est de trois ans, renouvelable.

Au 30 juin 2025, ce comité était composé des membres suivants : Mme Josée Ouellet (membre et présidente depuis le 3 septembre 2021), Mme Murielle Laberge (membre depuis le 16 août 2022) et M. Sakay Ottawa (membre depuis le 16 août 2022).

## Rapport d'activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Conservatoire a tenu huit séances (cinq séances ordinaires et trois séances extraordinaires) au cours de l'année 2024-2025 à l'occasion desquelles il a notamment :

- assuré un suivi régulier de l'état d'atteinte des cibles du plan stratégique 2023-2027 du Conservatoire pour l'année 2024-2025;
- adopté le rapport annuel d'activités du Conservatoire 2023-2024;
- adopté les états financiers audités 2023-2024 après avoir été informé des résultats des travaux d'audit du Vérificateur général du Québec;
- assuré le suivi du budget 2024-2025 du Conservatoire;
- adopté le budget 2025-2026 du Conservatoire;
- approuvé le renouvellement du régime d'emprunts du Conservatoire;
- approuvé le mandat du Bureau de philanthropie du Conservatoire et été informé des modalités de gestion des revenus philanthropiques par ce Bureau;
- approuvé les prévisions budgétaires pluriannuelles du Conservatoire (planification budgétaire quinquennale);
- approuvé la signature d'un bail pour relocaliser l'équipe de la Direction générale pendant la période d'indisponibilité de ses espaces de bureaux habituels;
- approuvé la révision de la Politique linguistique du Conservatoire;
- approuvé la révision de la Politique en matière de télétravail du Conservatoire;
- adopté une nouvelle Politique sur la gestion intégrée des risques en remplacement de la politique en vigueur;
- adopté une Politique pour un environnement sans fumée;
- approuvé l'adoption d'un *Règlement sur les commissions des études* en remplacement du *Règlement sur la commission des études en musique* et du *Règlement sur la commission des études en art dramatique*;
- adopté une nouvelle Politique sur le respect en milieu de travail et d'apprentissage en remplacement de la Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail et d'apprentissage;
- reçu les rapports des activités des conseils d'orientation des établissements du Conservatoire (2023-2024);
- adopté le bilan 2023-2024 et la mise à jour du plan d'action 2023-2025 à l'égard des personnes handicapées;
- approuvé la nomination de la nouvelle directrice du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, Catherine Richer;
- adopté les critères d'appréciation du directeur général pour la période se terminant le 31 mars 2026;
- reçu le tableau de bord des ressources humaines 2023-2024;
- reçu les rapports du directeur des études sur les dossiers significatifs relatifs aux affaires pédagogiques;
- approuvé les recommandations de sanction des études collégiales et des études universitaires pour 2024-2025;
- reçu le rapport annuel des commissions des études (musique et art dramatique) pour 2023-2024 ainsi que les comptes-rendus des commissions des études (musique et art dramatique) approuvés en 2024-2025.

Le conseil d'administration a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à celui de ses comités et à cet égard, il a notamment :

- accueilli au sein du conseil Mme Lorraine Pintal à titre d'administratrice indépendante et M. Jonathan Gagnon à titre d'administrateur en sa qualité de directeur d'un établissement d'enseignement;
- nommé Mme Lorraine Pintal comme membre du comité d'audit et de gestion de risques;
- approuvé la révision du *Règlement sur le comité de gouvernance et d'éthique*, du *Règlement sur le comité d'audit et de gestion de risque* ainsi que la révision du *Règlement sur le comité des ressources humaines*;
- nommé les trois personnes présidant respectivement les trois comités du conseil;
- reçu le rapport d'activités du conseil d'administration pour l'exercice 2023-2024;
- reçu le rapport sur l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration par les administrateurs pour l'exercice 2023-2024 ainsi que le calendrier des étapes d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance de ses membres pour 2024-2025;
- reçu des renseignements sur la composition du conseil d'administration et sur les démarches en cours en vue de nominations et renouvellements de mandats de membres du conseil.

## Rapport d'activités du comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire a tenu quatre séances ordinaires au cours de l'année 2024-2025 à l'occasion desquelles il a notamment :

- été informé de l'avancement de l'atteinte des cibles de la vision stratégique du Conservatoire pour 2024-2025;
- reçu le rapport de la présidente du conseil d'administration sur l'éthique pour l'exercice 2024-2025;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du bilan 2024-2025 du plan 2023-2025 à l'égard des personnes handicapées ainsi que la mise à jour de ce plan;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption d'un *Règlement sur les commissions des études* en remplacement du *Règlement sur la commission des études en musique* et du *Règlement sur la commission des études en art dramatique*;
- recommandé au conseil d'administration la révision de la Politique linguistique;
- recommandé au conseil d'administration, conjointement avec le comité des ressources humaines, l'adoption d'une Politique sur le respect en milieu de travail et d'apprentissage, en remplacement de la Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail et d'apprentissage;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption d'une Politique pour un environnement sans fumée;
- reçu les rapports annuels des conseils d'orientation des établissements d'enseignement du réseau du Conservatoire pour 2023-2024 ainsi que la liste de leurs membres;
- reçu la reddition de comptes annuelle prévue à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel;
- été informé des nouvelles règles applicables sur la divulgation d'actes répréhensibles et sur le rôle et les responsabilités d'un répondant en éthique et intégrité pour le Conservatoire;
- échangé sur les bonnes pratiques de gouvernance et sur des avenues de bonification des pratiques du Conservatoire.

Le comité de gouvernance et d'éthique a également abordé des questions liées à son propre fonctionnement ainsi qu'à celui du conseil d'administration et à cet égard, il a notamment :

- reçu le rapport d'activités du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique pour l'exercice 2023-2024;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique et de la performance des membres pour 2023-2024 ainsi que le calendrier pour la démarche d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance des membres pour 2024-2025;
- reçu un plan de travail du comité pour 2024-2025;
- recommandé au conseil d'administration la révision des trois règlements sur les comités du conseil d'administration pour encadrer le processus de nomination des présidents ou des présidentes de ces comités;
- assuré un suivi de la conformité de la composition du conseil d'administration du Conservatoire aux exigences légales;
- assuré un suivi des termes des mandats des administrateurs du Conservatoire et des membres des comités du conseil d'administration du Conservatoire et étudié des candidatures d'intérêt pour recommandation en vue de nominations d'administrateurs indépendants au conseil.

## Rapport d'activités du comité d'audit et de gestion des risques

Le comité d'audit et de gestion de risques du Conservatoire a tenu cinq séances ordinaires au cours de l'année 2024-2025 à l'occasion desquelles il a notamment :

- reçu la présentation du plan d'audit 2023-2024 par les représentants du Vérificateur général du Québec;
- reçu la présentation des résultats d'audit pour 2023-2024 par les représentants du Vérificateur général du Québec;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des états financiers 2023-2024 audités par le Vérificateur général du Québec;
- examiné les rapports trimestriels des résultats financiers pour assurer le suivi du budget 2024-2025 du Conservatoire;
- reçu les orientations budgétaires encadrant le processus budgétaire pour l'exercice 2025-2026;
- étudié la proposition budgétaire en vue de la recommandation d'adoption du budget 2025-2026 du Conservatoire;
- assuré le suivi du plan des infrastructures du Conservatoire dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI), et le suivi des ressources informationnelles;
- assuré le suivi de la démarche pour structurer la gestion des risques et recommandé l'adoption d'une Politique de gestion intégrée des risques en remplacement de la politique en vigueur;
- reçu des renseignements sur la gestion par le Conservatoire des risques relatifs aux technologies de l'information;
- assuré un suivi des plans d'effectifs du personnel non enseignant et du personnel enseignant pour 2024-2025 et du respect de la cible autorisée d'ETC (Équivalent temps complet) pour 2024-2025;
- été informé des exigences relatives aux prévisions budgétaires pluriannuelles pour 2025-2026 à 2029-2030;
- été informé sur les modalités encadrant la gestion des revenus recueillis par le Bureau de philanthropie.

Le comité d'audit et de gestion de risques a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à cet égard, il a notamment :

- recommandé au conseil d'administration la révision du *Règlement sur le comité d'audit et de gestion de risques* pour encadrer le processus de nomination de la présidence de ce comité;
- reçu le rapport d'activités du comité d'audit et de gestion de risques pour l'exercice 2023-2024;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du comité et de la performance des membres pour 2023-2024 ainsi que le calendrier pour la démarche d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance des membres pour 2024-2025;
- reçu un plan de travail du comité pour 2024-2025.

## Rapport d'activités du comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines du Conservatoire a tenu quatre séances ordinaires et une consultation écrite au cours de l'année 2024-2025 à l'occasion desquelles il a notamment :

- reçu le plan de travail de la Direction des ressources humaines et de la rémunération pour l'exercice financier 2024-2025 et son bilan au terme de l'exercice financier;
- reçu le tableau de bord des ressources humaines à jour au 30 juin 2024;
- assuré un suivi des plans d'effectifs du personnel non enseignant et du personnel enseignant pour 2024-2025 et du respect de la cible autorisée d'ETC (Équivalent temps complet) pour 2024-2025;
- été informé du processus de recrutement en vue de pourvoir l'emploi de direction du Conservatoire d'art dramatique de Montréal et recommandé la nomination de la nouvelle directrice;
- recommandé au conseil d'administration la révision de la Politique en matière de télétravail du Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration, conjointement avec le comité de gouvernance et d'éthique, l'adoption d'une Politique sur le respect en milieu de travail et d'apprentissage, en remplacement de la Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail et d'apprentissage;
- assuré le suivi du programme d'égalité en emploi;
- reçu la reddition de comptes prévue dans la Politique sur l'attribution de contrats de service à des employés du Conservatoire pour l'exercice 2023-2024;
- reçu la reddition de comptes annuelle prévue dans la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel;
- été informé de l'avancement de l'atteinte des cibles stratégiques du Conservatoire en lien avec les ressources humaines pour l'exercice 2024-2025;
- reçu un état de situation sur le processus de régularisation, d'octroi et de révision des planchers d'emploi des professeurs;
- reçu la présentation des résultats du sondage d'appréciation par les professeurs de l'offre globale de services de la direction d'établissement;
- été consulté dans les travaux d'élaboration d'un sondage sur la satisfaction des employés du Conservatoire;
- été informé des impacts des mesures de gel de recrutement appliquées par le gouvernement du Québec à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 sur le Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration les critères d'appréciation du directeur général du Conservatoire pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026;
- reçu un état de situation sur divers dossiers de gestion des ressources humaines et sur les travaux découlant des conventions collectives en vigueur.

Le comité des ressources humaines a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à cet égard, il a notamment :

- recommandé au conseil d'administration la révision du *Règlement sur le comité des ressources humaines* pour encadrer le processus de nomination de la présidence de ce comité;
- reçu le rapport d'activités du comité des ressources humaines pour l'exercice 2023-2024;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du comité et de la performance des membres pour 2023-2024 ainsi que le calendrier pour la démarche d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance des membres pour 2024-2025;
- reçu un plan de travail du comité pour 2024-2025.

## Rapport d'assiduité des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités pour l'exercice financier 2024-2025

Sur les séances tenues par le conseil d'administration et ses comités en 2024-2025 :

- cinq séances ordinaires et trois séances extraordinaires ont été tenues par le conseil d'administration;
- quatre séances ordinaires ont été tenues par le comité de gouvernance et d'éthique;
- cinq séances ordinaires ont été tenues par le comité d'audit et de gestion de risques;
- quatre séances ordinaires ont été tenues par le comité des ressources humaines, auxquelles s'ajoute une consultation écrite.

Lorsqu'un changement survenu au cours de l'exercice financier a eu une incidence sur la participation des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités, une mention est faite pour chaque membre concerné.

	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité d'audit et de gestion de risques	Comité des ressources humaines
Monique Forget Leroux, présidente du conseil	7/8	s.o.	s.o.	s.o.
Marc Hervieux, directeur général	8/8	s.o.	s.o.	s.o.
Josée April	7/8	s.o.	s.o.	s.o.
Geneviève Côté	6/8	2/4	4/5	s.o.
Mélanie Dallaire	5/8	s.o.	s.o.	s.o.
Jocelyne Faucher	7/8	4/4	s.o.	s.o.
Charles Gagnon	5/8	s.o.	s.o.	s.o.
Jonathan Gagnon <sup>1</sup>	6/8	s.o.	s.o.	s.o.
Nathalie Houle	8/8	s.o.	5/5	s.o.
Geoffrey Gaquère <sup>2</sup>	-	s.o.	s.o.	s.o.
Murielle Laberge	3/8	s.o.	s.o.	4/4
Maxime Lataille	7/8	4/4	s.o.	s.o.
Jean-François Latour	7/8	s.o.	s.o.	s.o.
Sakay Ottawa	6/8	s.o.	s.o.	3/4
Josée Ouellet	7/8	s.o.	s.o.	4/4
Lorraine Pintal <sup>3</sup>	2/2	s.o.	1/1	s.o.
Xavier Roy <sup>4</sup>	3/4	s.o.	3/3	s.o.

1. M. Jonathan Gagnon, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec, a été élu au conseil par ses pairs pour un mandat débutant le 5 septembre 2024 et se terminant le 2 mai 2026, en remplacement de M. Geoffrey Gaquère.

2. M. Geoffrey Gaquère a été administrateur du Conservatoire du 5 juin au 30 août 2024 en sa qualité de directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Il a été remplacé M. Jonathan Gagnon à compter du 5 septembre 2024. Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 août 2024, aucune séance du conseil d'administration n'a été tenue. Ainsi, la participation de M. Gaquère au conseil d'administration n'a pas été requise pour l'exercice 2024-2025.

3. Mme Lorraine Pintal a été nommée administratrice indépendante du Conservatoire à compter du 16 avril 2025, en remplacement de M. Xavier Roy. Elle a été nommée membre du comité d'audit et de gestion de risques par le conseil d'administration à compter du 5 mai 2025, en remplacement de M. Xavier Roy.

4. M. Xavier Roy a quitté ses fonctions d'administrateur indépendant du conseil d'administration du Conservatoire et de membre du comité d'audit et de gestion de risques à compter du 18 décembre 2024.

## Renseignements à l'égard de la rémunération

### Rémunération et avantages des administrateurs

Depuis le 3 juin 2022, le Conservatoire est assujéti à l'ensemble des dispositions de *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. En vertu de cette loi, le Conservatoire rémunère les membres de son conseil d'administration aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement. Les membres du conseil ont par ailleurs droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Le 8 mars 2023, le gouvernement a décrété les conditions et modalités de rémunération et de remboursement des dépenses des administrateurs de membres du conseil d'administration de certaines sociétés d'État (*Décret concernant la rémunération et le remboursement des dépenses de membres du conseil d'administration de certaines sociétés d'État*<sup>1</sup>).

Le tableau ci-dessous détaille la rémunération reçue par les administrateurs du Conservatoire qui y sont admissibles pour la période entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 30 juin 2025.

### Rémunération des membres du conseil d'administration<sup>2</sup> – pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Nom du membre <sup>3</sup>	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités		Avantages versés	Rémunération globale pour l'année financière
	Présidence	Membre	Présidence	Membre		
Monique Forget Leroux	21 200 \$	–	–	–	–	21 200 \$
Geneviève Côté <sup>4</sup>	–	10 600 \$	–	5 600 \$	–	16 200 \$
Nathalie Houle <sup>5</sup>	–	10 600 \$	4 200 \$	–	–	14 800 \$
Maxime Lataille <sup>6</sup>	–	10 600 \$	–	2 800 \$	–	13 400 \$
Sakay Ottawa <sup>7</sup>	–	10 600 \$	–	2 800 \$	–	13 400 \$
Josée Ouellet <sup>8</sup>	–	10 600 \$	4 200 \$	–	–	14 800 \$
Lorraine Pintal <sup>9</sup>	–	2 225 \$	–	441 \$	–	2 666 \$
Xavier Roy <sup>10</sup>	–	1 643 \$	–	434 \$	–	2 077 \$

1. Décret 221-2023 du 8 mars 2023, (2023) 11 G.O.Q., II, 737 et modifications subséquentes.

2. Cette rémunération est établie selon les montants annuels indiqués au Décret 221-2023 du 8 mars 2023 et varie suivant les fonctions occupées au sein du conseil d'administration (présidence du conseil : 21 200 \$, membre du conseil : 10 600 \$, présidence d'un comité du conseil : 4 200 \$, membre d'un comité du conseil : 2 800 \$).

3. À noter que le tableau n'identifie que les membres admissibles à la rémunération selon les conditions prévues au Décret 221-2023 et qui ont reçu une telle rémunération en 2024-2025, en partie ou en totalité.

4. Mme Côté siège au comité de gouvernance et d'éthique ainsi que sur le comité d'audit et de gestion de risques.

5. Mme Houle préside le comité d'audit et de gestion de risques.

6. M. Lataille siège au comité de gouvernance et d'éthique.

7. M. Ottawa siège au comité des ressources humaines.

8. Mme Ouellet préside le comité des ressources humaines.

9. Mme Pintal siège au comité d'audit et de gestion de risques. Mme Pintal est devenue membre du CA le 16 avril 2025 et a été nommée membre du comité d'audit et de gestion de risques le 5 mai 2025.

10. M. Roy a siégé au comité d'audit et de gestion de risque jusqu'au 18 décembre 2024 inclusivement.

# Annexe | Gouvernance (suite)

## Honoraires payés à l'auditeur externe

Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe du Conservatoire. En vertu de l'article 60 de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

## Rémunération et avantages des dirigeants

Conformément à l'article 39 par. 2 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le Conservatoire doit indiquer dans son rapport annuel la rémunération et les avantages versés aux cinq dirigeants les mieux rémunérés pendant l'année financière visée, ainsi que les paramètres de rémunération de ces personnes.

### Rémunération des dirigeants – pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Noms et fonctions des cinq dirigeants les mieux rémunérés	Rémunération de base versée	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État	Autres avantages versés ou accordés	Rémunération globale pour l'année financière
Directeur général <i>Marc Hervieux</i>	217 837 \$	23 923 \$	23 802 \$ <sup>1</sup>	265 562 \$
Directrice du Conservatoire de musique de Montréal <i>Manon Lafrance</i> <sup>2</sup>	52 914 \$	5 524 \$	2 277 \$	60 715 \$
Directeur des études <i>Jean-François Latour</i>	136 737 \$	14 208 \$	1 877 \$	152 822 \$
Directrice des ressources humaines et de la rémunération <i>Jessie Guevremont</i>	123 195 \$	12 492 \$	5 480 \$ <sup>3</sup>	141 167 \$
Directrice du Conservatoire de musique de Rimouski <i>Annie Vanasse</i>	123 195 \$	12 492 \$	4 447 \$	140 134 \$

Le Conservatoire n'offre aucun programme de rémunération variable à ses dirigeants.

Le taux de cotisation du Conservatoire au régime applicable au directeur général (RRAS) et aux autres dirigeants (RRPE) est de 12,67 %.

Ces cadres bénéficient de l'assurance collective Beneva. Ce régime d'assurance collective assure les protections du régime pour le personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux des primes applicables sont déterminés par l'assureur et reflètent des taux de primes à la charge de l'employé et des taux de primes assumés par l'employeur. Quant à l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée, le pourcentage est déterminé annuellement par l'assureur.

1. Inclut une indemnité d'allocation de logement.

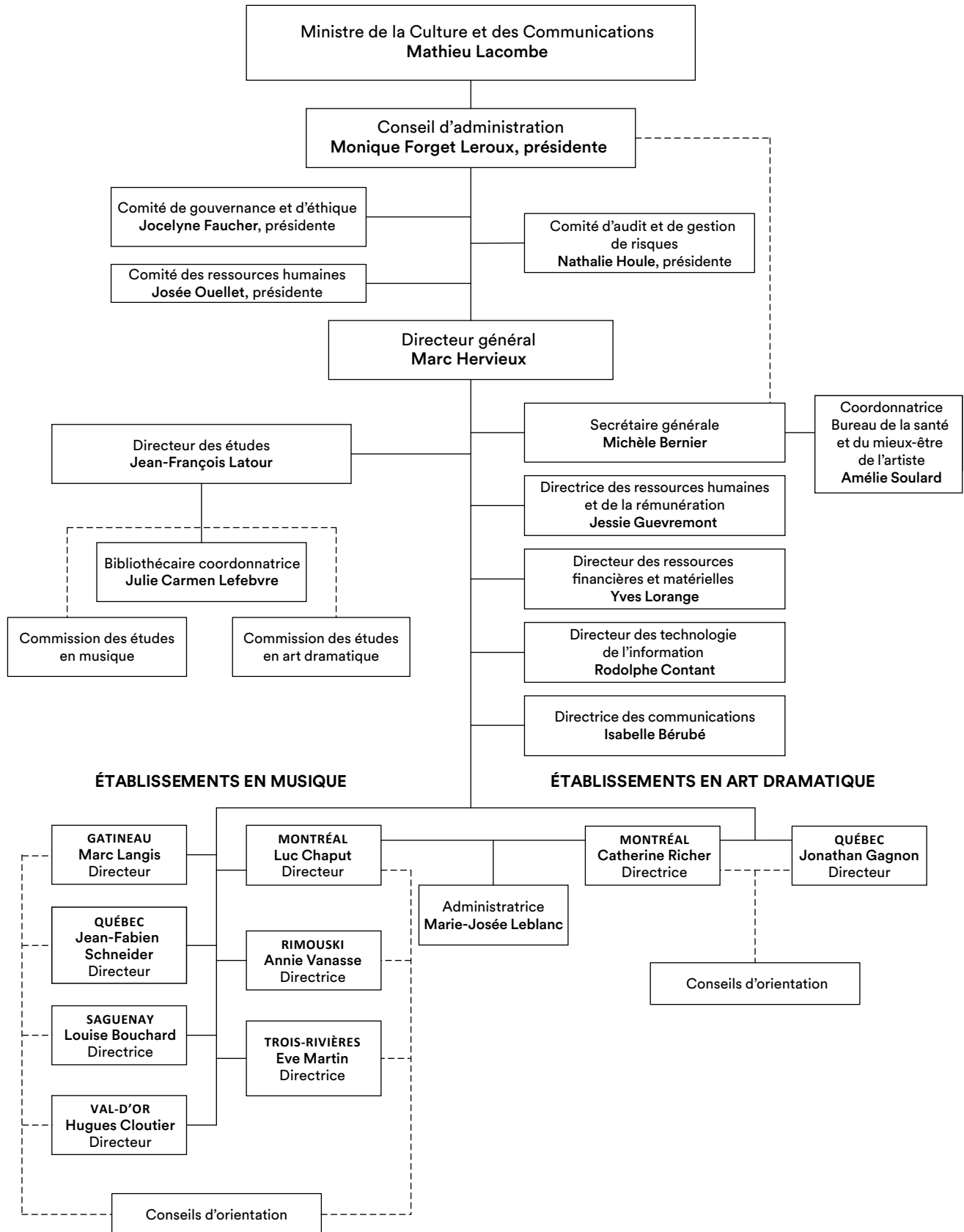
2. Mme Lafrance a reçu sa rémunération jusqu'au 18 novembre 2024 inclusivement. La rémunération annualisée est estimée à 153 498 \$.

3. Inclut un remboursement des frais d'adhésion à l'ordre professionnel des conseillers en ressources humaines agréés.

Loïc Féréol est étudiant en piano au premier cycle universitaire, dans la classe de Yohan Jager, au Conservatoire de musique de Saguenay.  
Photo : Brigitte Achard



# Annexe | Organigramme de gouvernance et d'encadrement au 30 juin 2025





Le corps professoral du Conservatoire constitue le cœur et la force vive de notre institution.

Comptant 256 professeures et professeurs à travers le réseau – soit 70 % de l'ensemble du personnel –, il incarne la passion, l'expertise et le dévouement qui permettent au Conservatoire d'offrir une formation d'excellence en musique et en art dramatique. Par leur accompagnement attentif, leur rigueur artistique et leur engagement envers la réussite des élèves, les membres du corps professoral du Conservatoire transmettent bien plus qu'un savoir : ils inspirent, guident et façonnent la relève culturelle du Québec. Le Conservatoire tient à souligner leur contribution essentielle à la vitalité et au rayonnement de l'institution.



# Annexe | Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec diffuse sur son site Web (section Accès à l'information) les documents mentionnés à la section III du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

En vertu du règlement précité, le Conservatoire doit également rendre compte à son rapport annuel de gestion des demandes d'accès à l'information reçues et de leur traitement.

Au cours de l'année 2024-2025, le Conservatoire a reçu quatre (4) demandes d'accès à l'information, et les a traitées de la façon suivante :

## Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	4	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	3	0	0	s.o.
Partiellement acceptée	1	0	0	48
Refusée (entièrement)	0	0	0	–
Autres	0	0	0	–

<b>Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable</b>	0
---	---

<b>Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information</b>	0
---	---

# Annexe | Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'administration

Le Conservatoire accorde une importance particulière à l'usage d'un français soigné dans toutes ses sphères d'activité et à travers l'ensemble de son réseau d'établissements d'enseignement.

L'adoption d'une politique linguistique et de ses révisions subséquentes (résolutions CA-2012-2013-16, CA-2013-2014-6, CA 2018-2019-44, CA-2019-2020-61, CA-2023-2024-24 et CA 2024-2025-04) a concrétisé l'engagement du Conservatoire à veiller à la qualité et à la vitalité de la langue française dans la réalisation de sa mission.

Au cours de l'exercice 2024-2025, la Politique linguistique du Conservatoire a été révisée afin que celle-ci puisse tenir lieu également de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle, dans le respect des exigences de la *Charte de la langue française* (RLRQ c. C-11) envers les organismes de l'Administration auxquels s'appliquent la Politique linguistique de l'État.

La Politique linguistique du Conservatoire est accessible à l'ensemble de la communauté du Conservatoire sur le portail électronique accessible aux employés, aux élèves et aux étudiants. Outre sa diffusion sur le portail électronique destiné à la communauté du Conservatoire, la Politique linguistique du Conservatoire est publiée dans la section « Accès à l'information » du site Web du Conservatoire. Elle est également accessible sur le site Web du ministère de la Langue française.

## Émissaire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Diffusion d'une infolettre à l'automne 2024 à l'intention de l'ensemble de la communauté du Conservatoire sur la révision récente de la Politique linguistique du Conservatoire et précisant que toute question sur la Politique ou l'utilisation du français au Conservatoire peut être adressée à la secrétaire générale.

## Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation?	Oui
Si vous avez pris une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle?	13
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	s.o.

## Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Diffusion d'une infolettre à l'automne 2024 à l'intention de l'ensemble de la communauté du Conservatoire sur la révision récente de la Politique linguistique du Conservatoire. Cette Politique traite de la Politique linguistique de l'État.
<p>L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.</p> <p>Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé?</p> <p>Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable?</p>	<p>7<sup>1</sup></p> <p>5</p>

1. Les postes pour lesquelles la maîtrise d'une autre langue que la langue officielle est exigée sont des postes d'enseignement de diction de langue étrangère.

# Annexe | Politique de financement des services publics

Pour donner suite à l'adoption de la Politique de financement des services publics, le Conservatoire a procédé à des travaux d'évaluation des coûts totaux (coûts directs et indirects) de ses services tarifés. Les résultats de ces travaux sont les suivants :

Produits provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus de tarification	Coûts des biens et services	Pourcentage de financement visé	Pourcentage de financement atteint
Programmes et activités de formation de 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles universitaires en musique	Coût	Refixation	juillet 2024	487 097 \$	15 531 158 \$	5 %	3 %
Programmes et activités de formation collégiale en musique	Coût	Refixation	juillet 2021	310 971 \$	5 698 698 \$	3 %	5 %
Programmes et activités de formation préparatoire en musique	Coût	Refixation	juillet 2021	203 350 \$	11 903 281 \$	2 %	2 %
Programmes et activités de formation de 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles universitaires en art dramatique	Coût	Refixation	juillet 2024	317 961 \$	7 257 329 \$	3 %	4 %

**Justification :** Conformément à la loi constitutive du Conservatoire, les droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement, de formation professionnelle ou de perfectionnement et le paiement de droits de scolarité afférents à ces services sont prescrits par le Conservatoire. Ces droits sont précisés dans la Directive sur les droits de scolarité et autres frais relatifs aux programmes du Conservatoire, qui fait l'objet d'une révision annuelle.

Location des espaces	Valeur marchande	Refixation	Novembre 2018	646 730 \$	421 258 \$	100 %	154 %
----------------------	------------------	------------	---------------	------------	------------	-------	-------

**Justification :** Le service de location des espaces à une clientèle externe (salles de concert, de théâtre, de répétition, d'enregistrement et autres) a été développé et mis en place au cours de l'année 2010-2011. Pour l'ensemble des neuf établissements et plus particulièrement au Conservatoire de musique de Montréal et au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, les outils de gestion ainsi que l'équipe administrative affectée à ce service permettent une optimisation des procédés administratifs favorisant le développement et le service à la clientèle.

Camille Tremblay est étudiante en violon au niveau préparatoire dans la classe d'Élise Lavoie, au Conservatoire de musique de Rimouski.  
Photo : Laurie Cardinal



**Siège social du Conservatoire de musique  
et d'art dramatique du Québec**  
225, Grande Allée Est  
Bloc C, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5G5  
418 380-2327

**Conservatoire d'art dramatique de Montréal**  
4750, avenue Henri-Julien, 1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 2C8  
514 873-4283

**Conservatoire d'art dramatique de Québec**  
31, rue Mont-Carmel  
Québec (Québec) G1R 4A6  
418 643-2139

**Conservatoire de musique de Gatineau**  
430, boul. Alexandre-Taché  
Gatineau (Québec) J9A 1M7  
819 772-3283

**Conservatoire de musique de Montréal**  
4750, avenue Henri-Julien, 1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 2C8  
514 873-4031

**Conservatoire de musique de Québec**  
270, rue Jacques-Parizeau  
Québec (Québec) G1R 5G1  
418 643-2190

**Conservatoire de musique de Rimouski**  
22, rue Sainte-Marie  
Rimouski (Québec) G5L 4E2  
418 727-3706

**Conservatoire de musique de Saguenay**  
202, rue Jacques-Cartier Est  
Saguenay (Québec) G7H 6R8  
418 698-3505

**Conservatoire de musique de Trois-Rivières**  
587, rue Radisson  
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C8  
819 371-6748

**Conservatoire de musique de Val-d'Or**  
88, rue Allard  
Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1  
819 354-4585

Sur la couverture arrière, Eugène Brousseau  
Leriché, étudiant en clarinette dans la classe  
de Ludovik Lesage-Hinse au Conservatoire de  
musique de Trois-Rivières.

Photo : Étienne Boisvert



CONSERVATOIRE

Conservatoire  
de musique  
et d'art dramatique  
du Québec

conservatoire.  
gouv.qc.ca